le bulletin

Adapei du Rhône

LE JOURNAL DES PARENTS ET AMIS DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

SEPTEMBRE 2014 • N° 235

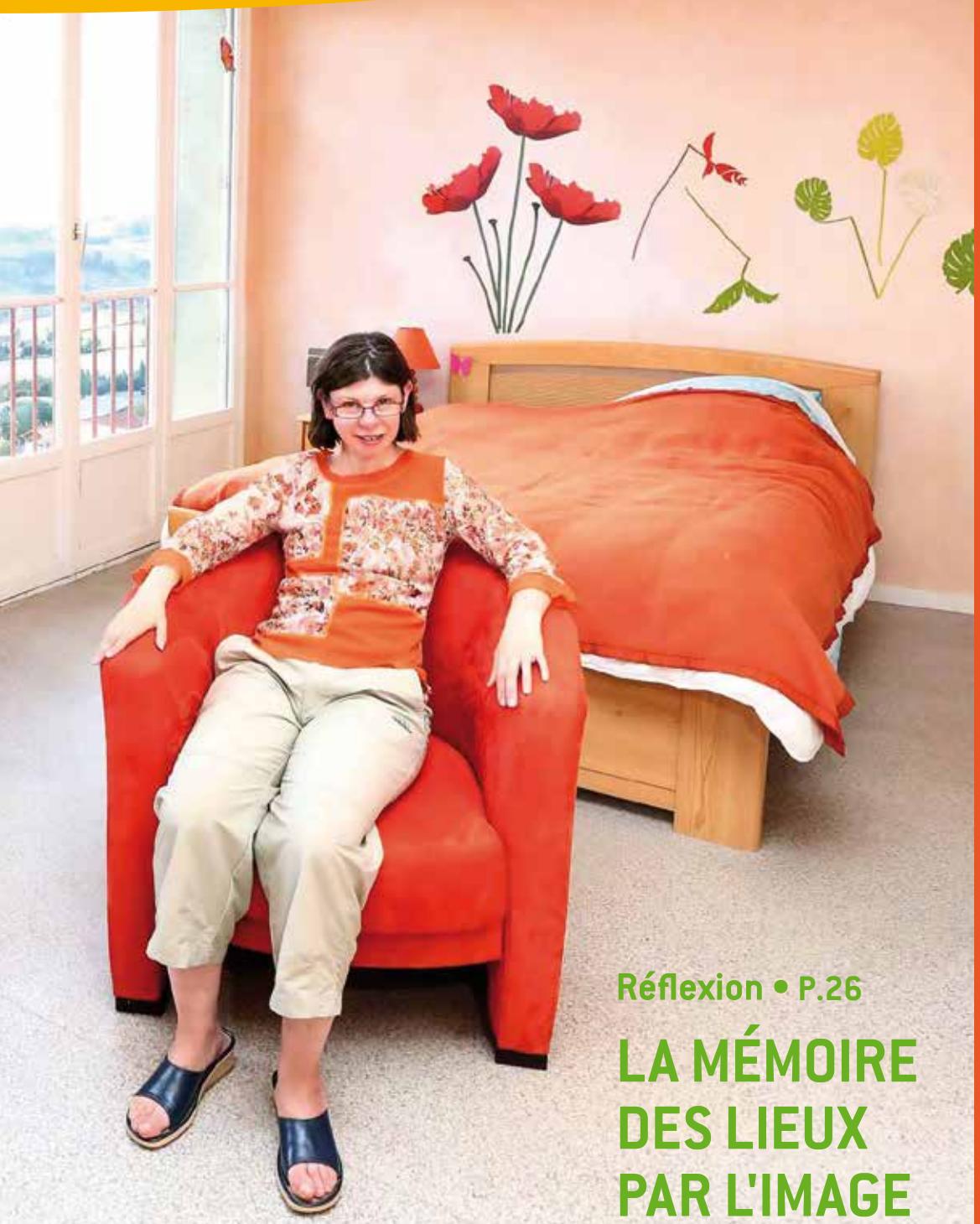

Réflexion • P.26

LA MÉMOIRE DES LIEUX PAR L'IMAGE

ACTUALITÉ

• Victoires de l'accessibilité
....p. 7

ACTION ASSOCIATIVE

• Assemblée générale 2014
....p. 27

DU CÔTÉ DES ESAT

• Rencontres hors les murs
....p. 34

www.adapeidurhone.fr

Sodexo s'implique au quotidien dans le projet de vie
de 700 lieux d'accueil pour personnes
en situation de handicap.

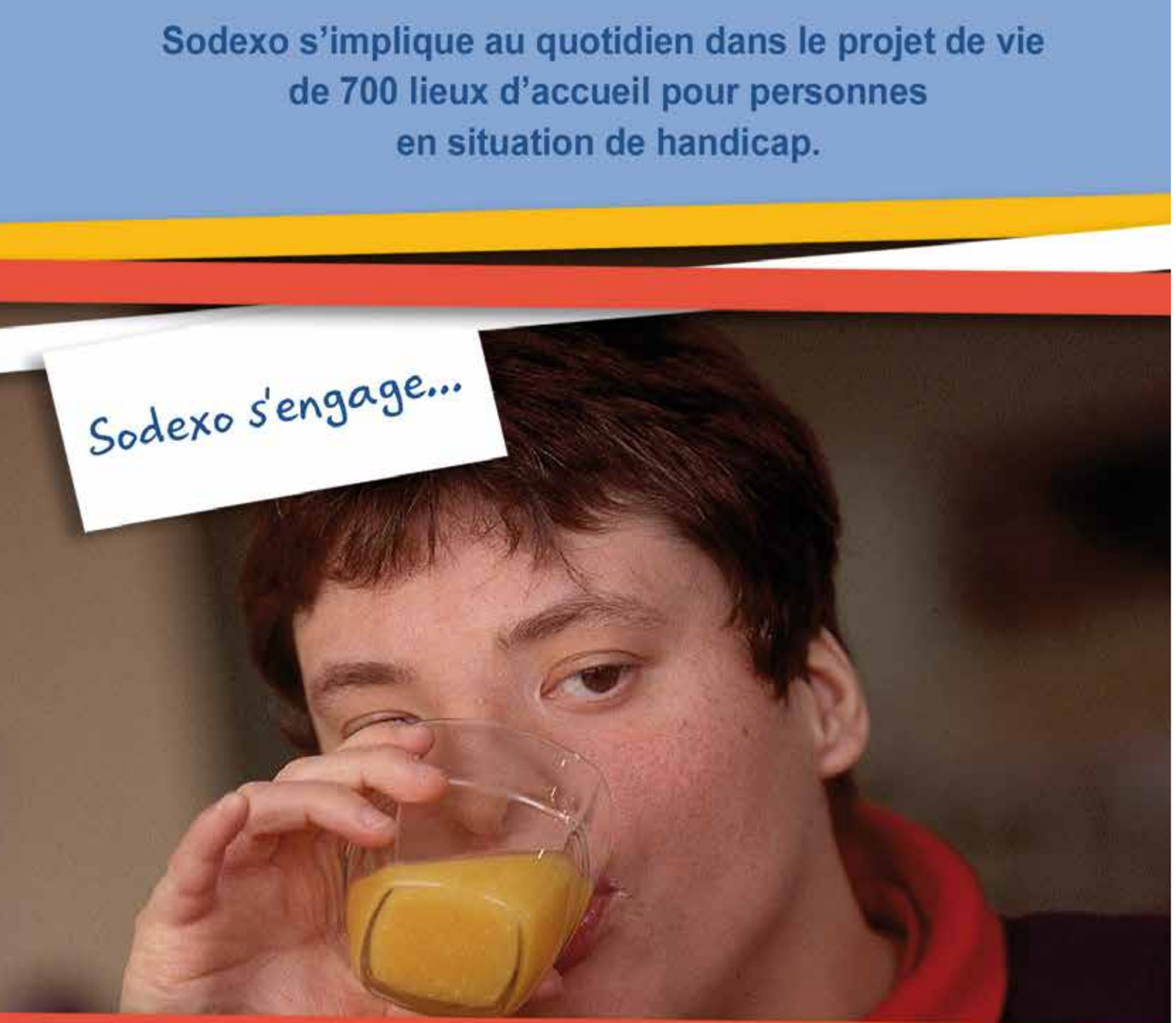

...Aider
Former et encadrer les personnes handicapées pour leur permettre d'acquérir un savoir-faire professionnel et faciliter leur insertion.

...Partager
Les associer à nos projets et à nos équipes pour favoriser leur reconnaissance.

...Permettre
Casser le rythme du quotidien, rompre la monotonie, donner les moyens de vivre autre chose.

Direction Régionale Rhônes-Alpes Auvergne
122, Boulevard Emile Zola - BP95
69923 OULLINS
Tél. : 04 72 39 75 40

sodexo
Solutions de Qualité de Vie au Quotidien

Sommaire

DOSSIER

p. 17
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

> **Rapport moral** 2013
> **Rapport de l'Action Associative** 2013
> **Rapport de l'action gestionnaire** 2013
> **Comptes annuels** 2013
> **Rapport de gestion** 2013
> **Orientations** 2014-2016

ACTUALITÉS

p. 06 Ciné-ma différence
« Un pour tous, tous pour un »
p. 07 Victoires de l'accessibilité
Curateur ou tuteur familial, suivez le guide !
Découvrez le catalogue de Noël 2014 !
p. 08 Rencontres de l'AGHIB
p. 09 Le Rotary Club soutient la MAS Jolane
L'aide à domicile auprès d'enfants handicapés
Agenda 2014

CENTRE DE DOCUMENTATION

p. 11

ACTION ASSOCIATIVE

p. 12 SOIRÉE D'INFORMATION
L'aidant familial
p. 14 54e CONGRÈS DE L'UNAPEI
Le travail à l'honneur

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

p. 25 INNOVATION
Des outils éducatifs numériques pour personnes avec autisme
p. 26 RÉFLEXION
La mémoire des lieux
p. 29 DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS
Du théâtre au cinéma
À l'heure de la semaine de la culture
p. 30 Championnats de France d'athlétisme sport adapté junior
Exercice grandeur nature des pompiers
p. 31 Team Moto Hand'urance, un défi technique et sportif
Visite de chantier au jardin
p. 32 La MAS Jolane a fêté ses 20 ans
Joyeux anniversaire aux Madeleines
Fête d'été
Le Bouquet a défilé
p. 32 SPORTIVEMENT VÔTRE
Le sport adapté dans le Rhône
p. 34 DU CÔTÉ DES ESAT
Rencontres hors les murs
p. 39 NOUVEAU VISAGE DE PROFESSIONNEL
Alexandra Pillaud

REPÈRES FINANCIERS

p. 36

CARNET FAMILIAL

p. 37

ADRESSES UTILES

p. 38

le bulletin

Journal trimestriel n°235 des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales. Septembre 2014

Adapei du Rhône :
Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales (déclarée loi 1901, affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique Décret du 30 août 1963)

Composition du comité de rédaction :
Philippe Nicot, Nicolas Bordet, Régis Cayol, Henri P. Clerc, Amélie Naudion, Marie-Laurence Madignier, Elisabeth Rivard, Vincent Charrassin

Corrections :
Étienne Bickert, Jacques Denoit, Jacques Mériaux

Siège social :
75, Cours Albert Thomas
CS 33 951 – 69447 LYON CEDEX 03
Tél. 04 72 76 08 88
www.adapeidurhone.fr

Directeur de la publication :
Marie-Laurence Madignier

Réalisation et conception graphique :
unitémobile

Tirage : 2 300 exemplaires

Impression : Entreprise adaptée Papyrus (Adapei du Rhône)

Dépôt légal à la parution
ISSN 1260-0741

Crédits photos
Couverture, p. 26 et 27 : Julien Filek
P. 12 : Fotolia

SERVEZ-VOUS CHEZ NOS ANNONCEURS, ILS SOUTIENNENT NOTRE ACTION :

PERRIER Manerigny
Froid et Cuisines Pofessionnelles
81 bis, rue de Borchamp
71110 MARCIGNY
Tel : 03-85-25-17-45
Fax : 03-85-25-34-49
contact@perrier-andre.fr

ROANNE MEDICAL SERVICE
Vente, location matèriel médical, incontinence, accessoires salle de bains
246 , route de Charlieu - 42300 ROANNE - Tél. 04 77 78 03 03 - Fax 04 77 78 04 04

CABINET LACHASSAGNE
SA Administrateur de biens - Transactions
45 rue Georges Clémenceau
69 470 COURS-LA VILLE Tél.: 04 74 89 72 12

THION
BP n°2 - 69470 Cours La Ville
Tél. 33 (0) 4 74 89 89 69
Fax. 33 (0) 4 7489 8463
www.thion-sas.fr
FABRICATION & COMMERCIALISATION de TEXTILES D'ENTRETIEN

ELECTRIC' AUTO THOMAS
BOSCH SERVICE
Magasins vente – Ateliers réparations
Tourisme – Poids Lourds – Travaux Publics
3, boulevard Maréchal Joffre – Z.I. Arsenal Sud – 42300 ROANNE
Tél 04 77 68 05 11 – Fax 04 77 71 67 44

CHUZEVILLE
Z.I. Les Granges
69240 BOURG-DE-THIZY
AU SERVICE DE CEUX QUI CONSTRUISENT L'AVENIR
Matériaux : Tél. 04 74 64 16 12 - Fax 04 74 64 20 47 - Quincaillerie : Tél. 04 74 64 00 37

AUBONNET ET FILS S.A.
PLÂTRERIE- PEINTURE- REVÊTEMENTS DE SOL
PLAFONDS SUSPENDUS - ISOLATION - FAÇADES
58 bis, rue de Charlieu - 69470 Cours - La Ville
Tél. 04 74 89 76 40 - Fax. 04 74 89 98 43

TECHN' EAU René BUFFIN
SANITAIRE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE
9, rue Georges Brassens 69240 BOURG-DE-THIZY
Téléphone 04 74 64 02 11

Travaux funéraires en tous genres - Taille de pierre
sarl Marbrerie CATTO
Avenue du Cimetière - 69240 BOURG-DE-THIZY
Tél. atelier 04 74 64 18 34 - Portable 06 07 90 20 61 - Fax 04 74 64 06 66
Annexe : rue de l'Egalité - 69550 AMPLEPUIS - Tél. 04 74 89 24 62

PassionFroid groupe pomona
69805 SAINT PRIEST cedex
29, avenue Urbain Le Verrie
Tél. : 04 37 65 54 00
Fax : 04 37 65 54 10

CREDIT COOPERATIF
103, Avenue Maréchal de Saxe
69003 Lyon
Tél. : 0 980 980 001
Fax : 04 78 62 95 71
Mail : lyon-saxe@credit-cooperatif.coop

A. Lachal TRANSPORTS
ZI Les Granges - 69240 BOURG-DE-THIZY
Tél. 04 74 64 00 46 - Fax 04 74 64 16 34

SARL CHASSIGNOL Charles – MANUFACTURE DE TOURETS
Commerce et industrie du bois - Raboterie
Fabrique de palettes - Caisses d'emballages -Sciages en tous genres
42670 BELMONT DE LA LOIRE – Tél. 04 77 63 61 15 – Fax 04 77 63 63 22
Email : cch.belmont@wanadoo.fr - www.chassignol-charles.fr - Tourets-chassignol.com

Garage BUFFIN sarl
RENAULT
Réparations tourisme et poids lourds - Dépannage
VENTE NEUF ET OCCASIONS
Rue de Verdun 69240 Bourg-de-Thizy - Tél. 04 74 64 05 43

Isère Lyon Manutention
Chariots élévateurs - Transpalettes
DÉPANNAGE - RÉVISION - ENTRETIEN
VENTE et LOCATION
Z.A. Les Quatre Buissons
21, rue de Vaucanson – B.P. 13
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU
Tél. : 04 72 02 96 89
Fax:: 04 78 32 30 94

Personnalisation, synergie, reconnaissance, participation, volontarisme

Après la parenthèse de l'été, ces moments où nous pouvons nous redécouvrir avec nos enfants dans un cadre différent, à la faveur de rythmes variés, la rentrée nous conduit à reprendre nos activités domestiques, professionnelles et associatives... comme d'habitude ?

À l'Adapei du Rhône, notre programme sera guidé par ces mots entendus à l'Assemblée générale, ces mots-clés de notre Projet d'orientation, qui rythmeront nos travaux et nous obligeront justement à remettre en question certaines habitudes :

- Personnalisation et valorisation des potentialités dans le parcours de vie,
- Synergies et collaborations avec l'environnement dans l'inclusion par le travail,
- Reconnaissance et prise en compte des questions de santé et d'hygiène de vie,
- Participation et dynamique commune pour une amélioration permanente de la qualité de l'accompagnement,
- Volontarisme et solidarité de l'Action associative et familiale.

Toutes les composantes de la vie de nos enfants handicapés et de nos familles sont concernées, car il ne suffit pas d'avoir « trouvé une place », mais bien de construire avec les personnes elles-mêmes un parcours leur permettant d'exprimer au mieux leurs besoins et de développer leurs potentialités.

Voilà pour cette rentrée, une belle perspective de nature à lier les parents, les proches et les accompagnants professionnels autour de la personne en situation de handicap et de son projet personnalisé.

Marie-Laurence Madignier
Présidente de l'Adapei du Rhône

FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

L'Adapei du Rhône a écrit son nouveau « projet d'orientation ».

Le projet d'orientation présente
les actions importantes à mener durant les années à venir
pour mieux aider les personnes en situation de handicap mental.

Par exemple :
- Chaque personne handicapée mentale doit être impliquée
dans les décisions qui concernent sa vie.
Pour y parvenir, il faut l'aider à s'exprimer sur ce qu'elle veut.

- Il faut que toutes les personnes handicapées mentales
profitent facilement des mêmes soins que n'importe quelle autre personne.

Toutes les actions du projet d'orientation sont décrites
pages 22 et 23 de ce magazine.

LOISIRS

CINÉ-MA DIFFÉRENCE

Permettre à des personnes dont le handicap entraîne des troubles du comportement d'assister à des séances de cinéma, c'est possible, grâce à Ciné-ma différence !

L'opération, récemment élue action « coup de cœur » lors de la remise du Prix Etoile de la culture par la fondation Réunica*, a attiré au cinéma Les Alizés à Bron de nombreux spectateurs à deux reprises depuis avril. Encadrées par des bénévoles de l'Adapei du Rhône, les deux séances ont accueilli plus de 150 personnes en situation de handicap mental avec troubles du comportement, accompagnées de leur famille ou par des éducateurs. Les spectateurs ont ainsi pu découvrir le dessin animé Rio 2 en avril. Le 5 juillet dernier, ils ont pu voir en avant-première Les vacances du Petit Nicolas.

Prochaine date à suivre avant la fin de l'année sur www.adapeidurhone.fr

* Sur le thème « Partage d'expérience et Recherche en matière de pratiques culturelles et artistiques ou d'accès à la culture des personnes handicapées »

ÉVÉNEMENT

« UN POUR TOUS, TOUS POUR UN » !

Des personnes handicapées mentales accompagnées en établissements médico-sociaux sont venues de toute la France et se sont glissées dans la peau de « top chefs », le temps d'un concours de cuisine pas comme les autres organisé par Sodexo.

Cinq équipes, chacune composée de trois cuisiniers (un éducateur, un collaborateur Sodexo et une personne handicapée), concouraient sur le thème « Cultivez un dessert surprenant à base de légumes », lors des épreuves régionales du concours de pâtisserie organisé par Sodexo le 5 juin dernier à Vienne. Alors que deux équipes représentaient l'Adapei du Rhône (L'IMPro Le Bouquet et la MAS Soleil), c'est le dessert de Kelly Thuillier, adolescente accompagnée à l'IMPro Le Bouquet, qui a fait la différence.

Avec son « combat fraise-concombre », inspiré de la recette d'un grand chef, elle a ensuite affronté avec entrain ses concurrents à l'occasion de la finale nationale, remportée par une équipe venue de Normandie, le 26 juin, à Paris. Cette belle expérience aura également été l'occasion pour Kelly de prendre le TGV pour la première fois, de voir la Tour Eiffel et de passer une journée avec tous les finalistes à Disneyland. Au Bouquet, cette compétition aura même, un temps, fait oublier la Coupe du monde de football !

Bravo à Kelly et à tous les participants !

Les ingrédients du succès

par Nadège, cuisinière qui a accompagné Kelly dans l'aventure

« Kelly participait déjà tous les lundis à l'atelier cuisine au sein du Bouquet. C'est important car il fallait un enfant capable de cuisiner et de se concentrer. Accompagnée de son éducatrice spécialisée, nous avons préparé la grande finale avec Kelly lors de 12 séances de cuisine. Elle a pris part à toutes les étapes de préparation de la recette... Pourtant je vais vous livrer un secret : Kelly aimait préparer le dessert, mais elle a affirmé du début à la fin de l'aventure qu'elle ne le trouvait pas bon ! »

CONCOURS

VICTOIRES DE L'ACCESSIBILITÉ

Promouvoir et développer l'accessibilité de la société pour les personnes en situation de handicap mental, c'est le défi lancé par Les Victoires de l'accessibilité qui récompensent des initiatives innovantes partout en France depuis plusieurs années. Les initiatives associent en tandem un acteur du handicap et un acteur de la société civile.

Organisé dans chaque région de France, le concours regroupe cette année quatre catégories :

- **Repérage et mobilité :** cette catégorie met en lumière toute action participant à développer la mobilité des personnes handicapées mentales, en autonomie et sécurité. Sont concernés : les transports publics, la signalétique adaptée, l'aménagement des territoires, la sécurité routière, l'apprentissage en auto-école...
- **Culture et loisirs :** toute action favorisant le divertissement, les activités sportives, les loisirs, l'accès à la culture et aux vacances. Sont concernés : les lieux de culture (cinéma, musée, bibliothèque...), de sports et de loisirs mais également toutes les prestations liées aux vacances.
- **Commerces et services de proximité :** toute action permettant aux personnes handicapées d'accéder à un quotidien ordinaire. Sont concernés : les commerces de proximité et centres commerciaux, les banques, les services municipaux, postaux,... tout service ouvert à tous.
- **Information et communication :** toute initiative améliorant l'information en l'adaptant aux difficultés de compréhension des personnes handicapées mentales, et favorisant l'accès aux connaissances et à la communication. Sont concernés : les documents « Facile à lire et à comprendre » (FALC), les documents en pictogrammes, les nouvelles technologies e-inclusive...
- **Une 5e catégorie « Acteur national »** est lancée et administrée directement par l'Unapei.

COMMENT CANDIDATER ?

→ Pour participer au concours, téléchargez votre dossier de candidature sur www.victoires.unapei.org et envoyez-le à l'Adapei du Rhône avant le 31 octobre.

→ Les porteurs de projet postulent pour les sélections régionales du concours des Victoires de l'accessibilité auprès de l'Urapei de leur région.

→ Les initiatives retenues se verront décerner un prix le 3 décembre 2014 dans les régions participantes et concourront pour les Victoires nationales de l'accessibilité en 2015.

GUIDE

CURATEUR OU TUTEUR FAMILIAL, SUIVEZ LE GUIDE !

Une personne de votre entourage est en difficulté ? vous êtes tuteur, curateur familial ou allez le devenir ? Découvrez le guide : Curateur ou tuteur familial : suivez le guide !

L'Unapei et quatre autres fédérations d'associations se sont réunies pour coécrire le guide et répondre à ceux qui s'interrogent sur la protection des personnes vulnérables.

Bénéficiant du soutien du Ministère de la Justice, ce guide est aujourd'hui disponible en ligne sur le site de l'Unapei **www.unapei.org** et de l'Ufap **www.unaf.fr.**

SOUTIEN

DÉCOUVREZ LE CATALOGUE DE NOËL 2014 !

Le catalogue de Noël de l'Unapei / Adapei du Rhône est disponible. Chacune de vos commandes, quel que soit son montant, aide l'Association à financer des projets destinés à améliorer le quotidien des personnes handicapées mentales accueillies dans nos établissements. En 2013, près de 3 000 € ont ainsi été récoltés grâce à vos commandes et au travail des bénévoles dans leur traitement.

Demandez notre catalogue par téléphone : 04 72 76 08 88, par mail : cdeal@adapeidurhone.fr et passez-vite votre commande via notre boutique en ligne www.boutique-solidaire.com/adapei69

ASSOCIATION AFFILIÉE

RENCONTRES DE L'AGIHB

Le mois de juin a été marquée par deux temps forts dans la vie de l'AGIHB

12 JUIN - RENCONTRE SUR LE VIEILLISSEMENT

Une soixantaine de personnes, parents, personnes accompagnés et professionnels, se sont réunis au Foyer de vie la Platière pour évoquer le vieillissement des personnes en situation de handicap, à l'initiative de l'AGIHB (Association de gestion des instituts du haut Beaujolais).

Le Docteur Dibie-Racoubeau, géronto-psychiatre à l'Adapei du Rhône, a mis en parallèle le « coup de vieux » et la naissance d'un enfant handicapé, qui apparaissent souvent aussi soudainement l'un que l'autre. Un coup de vieux qui modifie les relations entre famille, personne handicapée et professionnels. Il réinterroge la personne en situation de handicap sur son devenir et celui des siens et pose aux parents la question de leur propre vieillissement, de leur relation à leur enfant adulte handicapé. Il interroge enfin les éducateurs sur l'adéquation de leur démarche éducative, la nécessité de coupler démarche et soin.

Mme Dubuis, cadre de santé au Complexe La Gaieté, a développé les bienfaits de la marche, activité simple mais particulièrement efficace. Elle a apporté son regard de professionnelle sur les nécessaires évolutions. Le vieillissement exige de notre société, que ce soit pour des personnes handicapées ou non, de l'empathie, une certaine acculturation des professionnels et une formation des gérontologues.

M. Verdier, président de l'AGIHB, s'est félicité des échanges et a remercié l'Adapei du Rhône pour l'aide apportée, ainsi que tous les participants à cette réunion. Il a rappelé le colloque qui s'était tenu à Meyzieu en novembre sur le même thème, preuve de la préoccupation de tous quant au vieillissement et les modes de prise en charge à imaginer.

14 JUIN – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres de l'AGIHB ont tenu leur Assemblée générale avec une soixantaine de familles représentées.

Michel Verdier, Président de l'association, a insisté sur le travail de tous les membres afin d'apporter une aide précieuse aux résidants des établissements de l'Adapei du Rhône présentes sur le secteur*, par exemple pour financer les projets culturels ou sportifs, ou encore organiser des réunions à thème. Les professionnels présents ont confirmé la nécessité de cette aide et remercié les parents bénévoles pour leur engagement.
Rappelant les nombreux projets en cours, Michel Verdier a insisté sur la nécessité de trouver des solutions adaptées pour accompagner les adultes vieillissants sans pour autant négliger l'accueil des jeunes enfants. Un vaste chantier mené en étroite collaboration avec le Conseil général et l'Agence régionale de santé.
Regrettant que trop peu de parents adhèrent à l'Adapei du Rhône, il a rappelé l'importance de « reprendre le flambeau » et de poursuivre le travail entamé environ 40 ans plus tôt par des parents qui se sont regroupés pour que l'IME Perce Neige voie le jour. L'Assemblée générale a enfin été l'occasion de remercier les élus du secteur qui favorisent toutes les actions de l'AGIHB.
La soirée, s'est conclue par une démonstration d'escrime par des résidants de La Gaieté, s'est terminée par un apéritif offert par l'AGIHB et d'un repas tiré du sac, puis d'une sympathique partie de pétanque.

Le nouveau Bureau
- Président : Michel Verdier
- Vice-présidents : Jean Farjot, Louis Lagoutte ;
- Secrétaire : Hélène Buffard ;
- Trésorier : Jean Luc Darphin ;
- Trésoriers adjoints : Michel Pizot et Jean-Paul Achaintre.

** Les Foyers Jodard et la Platière, l'Esat Bellevue, le SAVS Les Madeleines et l'IME Perce Neige à Thizy les Bourgs, le complexe La Gaieté à Amplepuis et le Foyer d'accueil médicalisé à Monsols.*

Le Bulletin de l'Adapei du Rhône n°235 / Sept. 2014
ACTUALITÉS

SOUTIEN

LE ROTARY CLUB SOUTIENT LA MAS JOLANE

Jeudi 19 juin, le Rotary Club Lyon Porte de l'Ain a organisé un tournoi amical selon la formule « Scramble à 2 », en faveur de la Maison d'accueil spécialisé Jolane.

Pascale Marcelin, Directrice de la MAS Jolane, s'est vu remettre un chèque de 2 400 € par les membres du Rotary Club. Cet argent permettra à l'établissement de financer l'achat d'une baignoire de balnéothérapie destinée à apporter mieux-être, découverte sensorielle et une meilleure conscience corporelle aux 48 résidants de la MAS. Ce projet est également financé par le Fonds d'innovation de l'Adapei du Rhône.

ENQUÊTE

L'AIDE À DOMICILE AUPRÈS D'ENFANTS HANDICAPÉS

Handéo (services à la personne en situation de handicap) vient de publier les résultats d'une étude menée en 2013 sur la situation et les besoins des enfants handicapés en termes d'aide à domicile, ainsi que des attentes et difficultés ressenties par leurs parents.

En France, le nombre d'enfants en situation de handicap, s'il est estimé à 300 000, reste inconnu. De la même manière, les besoins des enfants handicapés lorsqu'ils ne sont pas à l'école ou dans un établissement spécialisé, le soir, les week-ends, pendant les vacances voire la nuit, restent eux aussi méconnus.
Désirant remédier à ce manque d'informations, Handéo a rassemblé dans son étude les réponses et les témoignages de plus de 700 parents. Leur parole est implacable : « mal informés », « isolés », « épuisés »... Ils se sentent mal traités et mal considérés. Quant aux besoins des enfants handicapés, le résultat est inquiétant : ils ne disposent pas des moyens leur permettant d'accéder pleinement au droit de vivre dans la société à égalité avec les autres enfants, bien que la France s'y soit engagée en ratifiant en 2010 la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.
L'étude publiée par Handéo entend servir à lancer une nouvelle dynamique, en donnant aux parents et à leurs enfants en situation de handicap, aux prestataires de services à la personne et aux pouvoirs publics, les connaissances nécessaires pour agir en faveur du développement d'une offre de service adaptée, compétente et accessible, pour l'accompagnement des enfants et des adolescents handicapés et le soutien de leur famille.
Retrouvez les résultats complets de l'étude sur www.handeo.fr.

AGENDA

NE MANQUEZ PAS !

SOIRÉE CHOUCROUTE

SAMEDI 25 OCTOBRE

Gymnase des Genetières à Tassin la Demi-Lune,

Vous ne manquez pas une édition de la traditionnelle soirée choucroute de l'Association ?

Vous n'avez pas encore eu l'occasion de participer à cette grande fête annuelle ?

Il est temps de vous inscrire !

Inscription obligatoire avant le 20 octobre. Plus de renseignements au 04 72 76 08 88

FORMATION « TROUBLES DE L'ALIMENTATION ET HANDICAP »

VENDREDI 28 NOVEMBRE

Quartier général Frère (Lyon 7e)

À l'occasion de la publication de l'ouvrage collectif « Troubles de l'alimentation et handicap mental » (disponible sur www.reseau-lucioles.org), le Réseau R4P et le Réseau Lucioles proposent une journée de formation sur ce thème.

Elle est organisée autour de trois axes :

- Comment replacer les parents au centre de la réflexion et de la prise en charge ?
- Troubles digestifs et nutritionnels : comment suppléer à l'alimentation orale ?
- En établissement, comment s'organiser face aux troubles de l'alimentation ?

Autocars Planche
GROUPE Keolis

Autocars Planche, filiale du groupe Keolis, exerce son activité en Rhône-Alpes depuis plus de 70 ans.

Elle est dotée d'une flotte de 260 véhicules. Elle est partenaire du Conseil Général du Rhône pour la gestion de lignes régulières, de lignes de transport à la demande et de services scolaires.

Autocars Planche met à votre disposition des autocars de tourisme pour tous vos voyages en France et à l'étranger.

Nous sommes à votre écoute pour vous aider à définir les transports adaptés à vos projets et satisfaire à vos demandes sous 48h.

CONTACTS

Services réguliers et tourisme
Bourg-de-Thizy
04 74 64 01 05

cera ENGINEERING

Spécialiste de la coupe à chaud, à froid, par ultrasons.

Nos machines sont
• Conçues pour être simples à utiliser
• D'un excellent rapport qualité-prix
• Conformes aux normes CE

rue du 8 mai BP12 • 42390 Villars • France
tél. 33 (0)4 77 92 25 92 • fax. 33 (0)4 77 74 50 03
E-Mail : contact@ceraengineering.com - Site web : www.ceraengineering.com

SUMO SARL

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

56, rue Paul et Marc Barbezat – 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 70 37 – Fax 04 78 49 34 99

SYMPATHISANT

Matériel médical • Orthopédie • Maintien à domicile
Pharmacie Centrale - 4, rue J. Jaures 69240 Thizy - Tél. 04 74 64 47 80

Solag

Un vrai service dans les Arts Graphiques

2, rue de l'Artifice
69140 RILLIEUX LA PAPE
Tél. : 04 78 37 22 97
Fax : 04 78 37 20 44
bienvenue@solag.fr - www.solag.fr

YSOFER.ESCA
Fabricant
Zone Industrielle
BP17
Avenue Jean Moos
69550 AMPLEPUIS

Tél. 04 74 89 49 49
Fax. 04 77 89 49 50

YSOFER FABRICANT

www.ysofer.fr

SERRURERIE - FERRONNERIE
Bernard BOTTAZZI

Correspondance
6, allée des Cèdres
69630 Chaponost
Tél. 04 72 32 20 61
Fax : 04 72 16 02 04

Siège social
29, rue de la Sarra
69600 Oullins
Tél. 04 78 86 93 70

SYMPATHISANT

Laboratoire UNILIANS
69330 MEYZIEU

La sélection du centre de documentation de l'Adapei du Rhône

Le Centre de Documentation est ouvert à tous : adhérents, membres du personnel, personnes extérieures

N'hésitez plus ! Vous trouverez des thèmes variés et instructifs

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04 72 76 08 88
Une permanence est ouverte les jeudis de 14h30 à 17h30 à l'Espace Rencontre de l'Adapei du Rhône
75 Cours Albert Thomas, Lyon 3e

LE TRAVAIL SOCIAL AUPRÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

Grégory Degenaers, Étude, 2014

Aujourd'hui, en France, on évalue le nombre d'adultes handicapés mentaux à 650 000 environ. Si le travail social consiste en un perpétuel raccommodage du tissu social qui s'effiloche au gré des mutations de l'époque, il trouve alors auprès des personnes handicapées mentales et de leur entourage un espace pour broder en profondeur une œuvre complexe et majeure. Cet ouvrage offre une vue d'ensemble de ce public et de son accompagnement social : les différentes disciplines traitant de la question de la déficience mentale, les intervenants sociaux concernés, les établissements et structures, les principales allocations ou aides sociales spécifiques, sans oublier des repères méthodologiques et juridiques. Les aidants naturels font l'objet d'un chapitre spécifique. Les professionnels du secteur social et médico-social trouveront au fil de ces pages toute la matière pour enrichir leur pratique mais aussi leur réflexion sur les questions de l'éthique et de l'accompagnement.

TRISO, ET ALORS !

Éléonore Laloux, Max Milo, 2014

À sa naissance, les médecins considèrent Élénore comme une « aberration chromosomique » et incitent ses parents à ne pas s'attacher à elle. Trisomique, atteinte d'une malformation cardiaque, ils lui laissent peu de chance de survie. Vingt-huit ans plus tard, Éléonore est plus vivante que jamais. Désormais adulte et autonome, elle raconte ses années de combat auprès de ses parents pour rester en milieu ordinaire et son refus d'être résumée à sa maladie. Avec humour, elle nous fait partager son quotidien, entre son deux pièces, son « boulot », ses amours tumultueuses et sa passion pour la pop rock. Éléonore travaille à l'hôpital privé d'Arras. Elle est le porte-parole du collectif Les Amis d'Éléonore qui lutte contre la stigmatisation de la trisomie 21. Changer la perception de la trisomie 21, c'est ce qu'Éléonore s'évertue désormais à faire.

VOYAGER EN PAYS AUTISTE

Jacques Constant, Éditions Dunod, 2013

Afin de mieux faire comprendre le fonctionnement des personnes autistes, l'auteur propose une visite guidée dans le « pays autiste ». Cette métaphore permet de rendre accessibles des données complexes. À l'originalité du ton s'ajoutent anecdotes et vignettes cliniques. Les données actuelles du consensus tel qu'il apparaît dans l'état des connaissances publiées par la Haute Autorité de Santé et les recommandations d'accompagnement de l'ANESM sont ainsi présentées de manière originale, et en dehors des polémiques partisanes. Un ouvrage qui séduira autant les familles concernées que les professionnels.

Consultez notre catalogue en ligne sur le site de l'Adapei du Rhône, www.adapeidurhone.fr > Rubrique « Action et soutien aux familles » puis « Centre de documentation ».

ACCÈS DIRECT AU CATALOGUE EN LIGNE : http://www.adapeidurhone.fr/pmb/opac_css/

Le Bulletin de l'Adapei du Rhône n°235 / Sept. 2014
ACTION ASSOCIATIVE

▶ SOIRÉE D'INFORMATION

L'AIDANT FAMILIAL

Le 17 mars, une soirée sur la place de l'aidant familial était organisée par l'Action associative et a réuni plus de 80 personnes. Eliane Corbet, Directrice du CREAI Rhône Alpes (Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité), avait accepté d'animer ce sujet portant sur une question cruciale et sensible.

« Aidant familial », « assuré social assumant au foyer familial la prise en charge permanente d'un adulte handicapé », « aidants », plus récemment « proche aidant »£ Différents vocables sont employés pour désigner une même fonction, économiquement quasi invisible, qui bouleverse pourtant la vie des personnes qui l'assument.

La place de l'aidant est devenue une préoccupation récente, du fait notamment de l'approche environnementale et situationnelle du handicap qui ouvre maintenant le regard sur le contexte de vie, ainsi que du développement d'une politique encourageant le maintien à domicile, qui oblige à s'intéresser à l'action de l'entourage. Un entourage dont la disponibilité, l'expertise et les besoins propres sont de plus en plus reconnus.

Vous retrouverez dans cet article une synthèse de l'étude réalisée par le CREAI à la demande du Conseil général sur le rôle et les attentes des aidants familiaux, ainsi qu'une synthèse des droits actuels attachés à ce statut.

QUI SONT LES AIDANTS ?

- **54 %** des aidants familiaux sont des conjoints, souvent des femmes de plus de 50 ans.
- **34 %** sont des ascendants, majoritairement des femmes de plus de 59 ans.

QUI SONT LES AIDÉS ?

- **Les personnes aidées par un ascendant** présentent le plus souvent une déficience intellectuelle.
- **Les personnes aidées par leur conjoint** présentent le plus souvent une déficience motrice ou métabolique.

QUELLES SONT LES AIDES APPORTÉES ?

- Pour **95 %** des aidants, l'aide est quotidienne.
- Pour **45 %** des aidants, l'aide est apportée depuis plus de 10 ans.
- Pour **40 %** des aidants, l'aide dure plus de 6 heures par jour.

Les domaines d'intervention sont nombreux et les tâches effectuées souvent sous-estimées ; ces aides demandent un investissement important au quotidien et s'inscrivent dans la durée :

› Tâches domestiques et ménagères,
› Courses,
› Soins personnels qui peuvent demander une spécialisation,
› Accompagnement aux visites médicales,
› Accompagnement pour les sorties et les loisirs,
› Démarches administratives,
› Présence, compagnie indispensable pour éviter l'isolement.

C'EST DIT !

« Je trouve ce mot bien insuffisant pour désigner un père ou une mère qui s'occupe de son enfant [...] au quotidien. J'aurais plutôt envie de les appeler les aimants : ceux qui aiment. »

Déclaration de la Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion Ségolène Neuville à l'occasion du Congrès annuel de l'Unapei, au sujet du terme d'aidant familial.

QUELS SONT LES BESOINS DES AIDANTS ?

› Accès à une information claire, précise et compréhensible pour eux, mais aussi pour la transmettre à la personne aidée
› Formation
› Soutien financier
› Répit
› Écoute et soutien
› Besoins matériels
› Besoins d'intervention de professionnels

QUELLES ATTENTES ET QUELLE RECONNAISSANCE DES AIDANTS ?

Avant de définir un statut de l'aidant familial qui n'existe toujours pas, une reconnaissance de l'aidant serait nécessaire et nécessiterait la prise en compte de :

› L'intégration de la place des aidants dans l'évaluation pluridimensionnelle de la situation ; ne pas hésiter à mentionner l'aidant familial dans le projet individualisé de l'aidé (ses apports directs et indirects, ses besoins propres...),
› L'amélioration de la coordination des interventions,
› La formation et le soutien des aidants,
› Le développement des solutions du répit de l'aidant,
› La reconnaissance des compétences et de l'expertise des aidants,
› La reconnaissance des stratégies d'ajustement,
› La reconnaissance de l'aspect économique,
› Le soutien à une qualité de vie.

EN CONCLUSION

Des orientations retenues par le Comité Interministériel du handicap concernent directement les aidants familiaux (offre de répit, attention demandée aux professionnels, prise en compte dans les documents de planification, amélioration des droits à la retraite). Ces perspectives sont à l'état d'orientations à ce jour. Il est à noter aussi que le 3e plan national pour l'autisme comporte des projets d'action en direction des aidants, notamment des réponses de répit.

Merci à Éliane Corbet pour la présentation de cette étude. Retrouvez l'intégralité du compte-rendu de la soirée et de l'étude sur www.adapeidurhone.fr, rubrique Action et soutien aux familles.

→ VOS DROITS

VOUS ÊTES RECONNU AIDANT FAMILIAL PAR LA COMMISSION DES DROITS À L'AUTONOMIE (CDA OU CDAPH)

C'est-à-dire que vous êtes le conjoint, le concubin, la personne avec laquelle la personne handicapée a conclu un PACS, l'ascendant, le descendant ou le collatéral jusqu'au 4e degré qui apporte l'aide humaine et qui n'est pas salarié pour cette aide.

Vous pouvez recevoir une allocation spécifique :

- dans le cas d'un enfant, directement (avec suppression des compléments AEEH),
- dans le cas d'un adulte, par le reversement par l'adulte de l'allocation perçue pour cette aide.

Vous êtes aussi obligatoirement affilié à l'Assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF), assurance du régime général de sécurité sociale si vous êtes la personne, au foyer familial, qui a la charge de la personne handicapée ; la notion de charge ne suppose pas que la personne à affilier à l'AVPF ait financièrement à sa charge la personne handicapée. Elle est liée au besoin pour la personne handicapée de bénéficier de l'assistance de l'aidant familial, lorsque la CDA reconnaît que l'état de la personne nécessite une assistance ou une présence au foyer.

Rappel : le taux d'incapacité permanente de la personne handicapée est fixé par décret (à l'heure actuelle 80%) et la condition de ressources a été supprimée.

VOUS N'ÊTES PAS RECONNU AIDANT FAMILIAL : 3 CAS DE FIGURE

> Vous êtes assuré social, assumant au foyer familial la prise en charge permanente d'un adulte handicapé dont l'incapacité permanente est supérieure à un taux fixé par décret : vous bénéficiez, depuis le 1er février 2014, d'une majoration de durée d'assurance d'un trimestre par période de 30 mois avec un maximum de 240 mois.

- Cette majoration est cumulable avec les trimestres accordés pour élever un enfant handicapé dont la famille perçoit l'AEEH et un complément et les trimestres accordés pour congé parental.
- Vous pouvez faire valoir vos droits à la retraite à taux plein à partir de 65 ans, quel que soit le nombre de trimestres retenu.

Rappel : chaque enfant invalide donne droit à une majoration de 5 % des complémentaires Arrco et Agirc dès lors que son invalidité a été constatée avant son 25e anniversaire.

> Vous n'exercez aucune activité professionnelle ou vous ne pouvez exercer qu'une activité à temps partiel : vous êtes affilié automatiquement à l'Assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF) :

- si vous hébergez un enfant handicapé, âgé de moins de 20 ans et non admis en internat dont l'incapacité permanente reconnue par la CDAPH est supérieure à un taux fixé par décret,
- si vous hébergez un adulte handicapé, vivant au foyer familial, lié à vous en tant que conjoint, concubin, personne avec laquelle vous avez conclu un PACS, ascendant, descendant ou collatéral jusqu'au 4e degré, pour qui la CDA s'est prononcée sur la nécessité de bénéficier de manière permanente à domicile de l'assistance ou de la présence définies dans des conditions fixées par décret et dont le taux d'incapacité est également défini par décret.

> Vous êtes fonctionnaire titulaire, votre enfant est âgé de plus d'un an et il est atteint d'une invalidité dont le taux est au moins de 80 % : vous pouvez prendre votre retraite de la fonction publique quel que soit votre âge à la double condition :

- d'avoir accompli au moins 15 ans de service,
- d'avoir interrompu votre activité professionnelle pendant au moins 2 mois consécutifs suivant des conditions précises à respecter.

Merci à Bruno Le maire pour ces informations.

Pour en savoir-plus :
blemaire@adapeidurhone.fr

Le Bulletin de l'Adapei du Rhône n°235 / Sept. 2014 ACTION ASSOCIATIVE

▶ 54e CONGRÈS DE L'UNAPEI

LE TRAVAIL À L'HONNEUR

Le congrès de l'Unapei a réuni à Nantes du 22 au 24 mai 2014, 1 600 personnes, une affluence record. Cette 54e édition était tournée vers « la formation tout au long de la vie et le travail sous toutes ses formes », selon les mots de la Présidente de l'Unapei Christel Prado. Cette dernière a accueilli à cette occasion la Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, Ségolène Neuville, qui s'est dit prête à « déplacer des montagnes ». Ces trois journées ont été marquées de temps forts, coups de cœurs et revendications.

Textes extraits du site Internet www.unapei.org

Cette année encore, le Président de « Nous aussi » a fait mouche en lisant un texte dans lequel l'association, qui œuvre pour une meilleure représentation des personnes handicapées mentales, a couché noir sur blanc et en facile à lire et à comprendre les souhaits des personnes handicapées intellectuelles pour le travail (voir ci-contre). Le constat est clair : elles veulent avoir le choix, le choix de travailler en milieu ordinaire, en entreprise adaptée ou en Esat, le choix d'un métier, la possibilité de se former et d'avoir les mêmes droits que tout salarié, en termes de représentation comme de salaire. Un discours qui incite les associations à plancher sur la rénovation du statut du travailleur d'Esat, qui était à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'Unapei mais qui a été rejetée, des craintes se faisant entendre de voir les Esat déstabilisés et un modèle, façonné pierre après pierre par les associations du Mouvement, sacrifié.

Un film retraçant l'histoire des Esat a rendu palpable ce long chemin pour rendre accessible le travail aux personnes handicapées mentales, un travail protégé des lois du marché.
Mais le véritable coup de cœur de cette édition fut sans doute la présence des travailleurs de la Permanence du Jard (Papillons Blancs d'Épernay), venus raconter comment ils se sont battus pour travailler, envers et contre tous les préjugés. Pour exprimer leur histoire, ils se sont glissés dans la peau d'acteurs de films tournés sous forme de « Bref ».

Retrouvez le film historique sur les Esat et la série réalisée par le groupe des Papillons Blancs d'Epernay sur www.unapei.org.

FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

Les demandes de l'Association « Nous Aussi » concernant le travail (extrait)

Nous avons le **droit de travailler** comme tout le monde,
de choisir notre travail et de gagner notre vie.

Le travail est important pour nous :

- pour gagner notre vie,
- pour montrer nos capacités,
- pour faire partie de la société.

Nous voulons pouvoir travailler si nous en avons envie,
même si ce n'est que pour quelques heures.

Nous voulons de l'aide et un environnement de travail adapté.

Nous voulons être formés grâce à des formations accessibles.

Nous voulons aussi des informations accessibles sur le travail et l'emploi.

Nous voulons garder les **différentes possibilités pour travailler :**

- le milieu ordinaire,
- l'entreprise adaptée,
- l'Esat.

Nous voulons pouvoir passer de l'un à l'autre.

Nous voulons de l'aide pour cela.

Les Esat sont importants pour nous.

Les Esat donnent une chance à tout le monde et nous aident à progresser.

Il y a des choses à améliorer dans les Esat.

Nous voulons que tous ceux qui en ont besoin
puissent avoir une place en Esat .

Nous voulons avoir le choix d'un métier à l'Esat,
selon nos envies et nos capacités.

Nous voulons que notre métier soit reconnu.

Nous voulons pouvoir travailler en milieu ordinaire si nous en avons la capacité et l'envie.

Les Esat et les entreprises doivent nous aider à aller en milieu ordinaire.

Nous voulons des services pour nous informer,
pour nous aider à aller en milieu ordinaire,
et pour nous soutenir quand nous sommes en milieu ordinaire.

Nous voulons pouvoir travailler quelques heures en milieu ordinaire
et être en établissement le reste du temps.

domino assist'm
intérim & recrutement
INTERIM - CDI - CDD

Confiez nous la gestion de vos recrutements et de vos remplacements éducatifs et soignants !

vous recherchez pour des courtes ou longues durées:
des éducateurs spécialisés > moniteurs éducateurs > aides médicaux psychologiques
infirmières > aides soignantes > élèves éducateurs > veilleurs de nuit

31 quai Augagneur - 69003 Lyon - tél. 04 37 48 38 90 - Fax : 04 78 89 54 14
assistmlyon@dominointerim.com - www.dominointerim.com

DAKOTA L'AGENCE OBJETS
Toute votre communication par l'objet étudiée sur mesure
273, rue André Philip - 69003 Lyon
Tél. 04 78 60 02 27 – Fax 04 78 60 98 66

ENTREPRISE
BOSGIRAUD
réalise tous vos projets de constructions
maisons individuelles
restaurations - collectifs
bâtiments industriels
bâtiments agricoles
SALLES
69460 ARBUISSONNAS
Tél. 04 74 67 54 73
Fax 04 74 67 59 40

GIHP Service Adapté
Transports d'enfants & d'adultes handicapés Handicap mental, moteur ou sensoriel
✆ 04 37 72 30 30
fax 04 37 72 30 39
130 rue de la Poudrette - 69100 Villeurbanne

DEBIZE
Matériel et fournitures vinicoles
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Siège social : 138, route de Riottier
BP 251 - 69658 Villefranche cedex
Tél. 04 74 02 77 77 - Fax 04 74 02 77 71
Courriel : debize.sas@debize.fr - www.debize.fr

E2S
TRAVAUX / CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PORTES DE GARAGE
ÉLECTRICITÉ
Maintenance | Dépannage 7 J /7
Tél. : 04 78 76 51 47
Parc du Moulin à Vent - Bat 22B
33 rue du Docteur Lévy - 69200 Vénissieux

AUTO SECURITE
Contrôle Technique Automobile
10 % de remise aux parents, amis, personnels de l'ADAPEI
62, Rue E. Decorps
69100 Villeurbanne
Tél. 04 72 35 08 13
4, rue Denis
69008 Lyon
Tél. 04 78 09 02 59

Intermarché SUPER
les Mousquetaires

AMPLEPUIS Route de Roanne **T. 04 47 89 25 28**
BELLEVILLE-SUR-SAÔNE Lieu-dit « Près de la cloche » **T. 04 74 06 45 85**
BOURG-DE-THIZY Route de Roanne – C.D. 504 **T. 04 74 64 14 10**
DÉCINES-CHARPIEU Place de la Mairie **T. 04 78 49 27 15**
OULLINS 141, boulevard Émile Zola **T. 04 78 51 35 74**

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

ASSEMBLÉE générale

10 JUIN 2014
Salle Jean Couty
Lyon 9e

Malgré la chaleur ambiante, presque 250 personnes ont répondu présent et assisté le mardi 10 juin à l'Assemblée générale de l'Adapei du Rhône qui se tenait à Lyon dans le 9e arrondissement.

Après avoir ouvert la soirée, Marie-Laurence Madignier, Présidente de l'Association, a laissé la parole au nouveau Directeur général Philippe Nicot, puis les différents rapports de l'année écoulée ont été présentés :

- Rapport moral par Marie-Laurence Madignier,
- Rapport d'activité statutaire par Bruno Le Maire, Secrétaire général,
- Rapport de l'action associative par Renée Mériaux, Vice-présidente,
- Rapport de l'action gestionnaire par Philippe Nicot,
- Rapport financier et de gestion par André Dotte, Trésorier,
- Rapport des comptes par Dominique Natale, Commissaire aux comptes

Sans oublier la présentation par la Présidente du Projet d'orientation pour les trois prochaines années.
Vous retrouverez dans les pages qui suivent un condensé de la soirée.

1/**François Baraduc,** Vice-président du Conseil général du Rhône

2/**Marie-Laurence Madignier,** Présidente

1

2

3/**Martine Défours,** 3e adjointe au Maire du 9e, Déléguée aux affaires sociales et solidarité **Gwendoline Lefebvre,** 9e adjointe au Maire du 9e, Déléguée à l'égalité hommes / femmes, droits des citoyens, lutte contre les discriminations et le handicap

3

Merci aux nombreuses personnes et personnalités qui ont témoigné de leur engagement en assistant à ce rendez-vous important pour la vie de l'Association.

4/**Bruno Le Maire,** Secrétaire général de l'Adapei du Rhône

5/**Philippe Nicot,** Directeur général de l'Adapei du Rhône

4

5

6/**Renée Mériaux,** Vice-présidente de l'Adapei du Rhône

6

Téléchargez l'intégralité du Rapport annuel 2013 sur www.adapeidurhone.fr ou demandez-le au 04 72 76 08 88.

L'année 2013 aura été synonyme de deux grands temps forts : le changement de Directeur général et la préparation du renouvellement du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) auprès de l'un des financeurs de l'Association : l'Agence régionale de santé (ARS). Deux occasions de porter un regard rétrospectif sur l'évolution des années passées, notamment 2013, sur le chemin parcouru et sur celui qui s'ouvre pour l'Association, dans un contexte évolutif à de nombreux égards.

Rapport moral 2013

Par **Marie-Laurence Madignier,** Présidente

L'ENFANCE

La scolarisation, parfois très partielle, au sein des établissements, a progressé pour concerner un peu plus du tiers des effectifs, tandis que l'inclusion dans les écoles et collèges plafonne à un niveau très modeste, témoignant de l'importance des difficultés des enfants accueillis au sein de l'Association.

Ces enfants grandissent et le manque de places disponibles dans des structures pour adultes, notamment foyers de vie ou plus médicalisés, pour des enfants ayant dépassé l'âge de 20 ans, est à déplorer. Cette situation préoccupante, intolérable durablement, conduit l'Adapei du Rhône à poursuivre ses efforts pour trouver avec ses financeurs des solutions plus adaptées.

> REPÈRES ENFANCE
- **11** établissements et services
- Près de **580** enfants et adolescents accompagnés par l'Association

> REPÈRES TRAVAIL
- **6** Établissements et services d'aide par le travail (Esat) et 2 Entreprises adaptées (EA)
- **815** personnes qui y travaillent et sont accompagnées

LES ADULTES LES MOINS AUTONOMES ET FILIÈRES MÉDICALISÉES

400 adultes handicapés sont accueillis dans les Foyers d'accueil médicalisé (FAM) et les Maisons d'accueil spécialisé (MAS) de l'Adapei du Rhône avec, de façon non exhaustive, deux questions sur lesquelles l'Association avance pas à pas :

1. La question du vieillissement qui s'ajoute au handicap originel auquel correspondent des besoins différents en termes de prise en charge tant médicale que psychologique. Cela se traduit par exemple par le travail en réseau avec des équipes de soins palliatifs, d'accompagnement à la fin de vie et au travail de deuil lorsque la situation le nécessite.

2. La question de l'autisme. Elle ne concerne pas seulement les établissements identifiés pour accueillir des enfants et des adultes avec autisme ou troubles envahissants du développement. L'évolution des critères de diagnostic et des nouvelles méthodes éducatives font apparaître de nouveaux besoins de formation des équipes, des repères harmonisés entre établissements. Le groupe de travail Autisme a été mise en place en 2013 avec des spécialistes, professionnels médicaux et éducatifs et un représentant des parents, pour apporter un appui cohérent à l'accompagnement, dans et hors des établissements.

LE TRAVAIL ADAPTÉ ET PROTÉGÉ

Les profils variés des personnes handicapées mentales en situation de travail ont conduit l'Association à adopter des prises en charge différenciées :
- Des personnes avec autisme à l'Esat La Goutte d'Or à Meys ;
- Des personnes ayant des troubles psychiques, notamment à l'Esat Léon Fontaine et à l'Esat Jacques Chavent, avec consolidation de leur prise en charge médicale associée ;
- Des ouvriers handicapés avançant en âge dans tous les Esat, pour lesquels la fatigabilité croissante justifie l'organisation d'un rythme de travail ralenti ou à temps partiel.

Le Bulletin de l'Adapei du Rhône n°235 / Sept. 2014

Assemblée générale 2014

Rapport de l'action gestionnaire

Par **Philippe Nicot,** Directeur général

Le secteur médico-social traverse de grandes transformations, qu'il est plus que jamais nécessaire d'analyser pour mieux agir et innover :
- Avancée en âge des personnes accueillies et accompagnées,
- Multiplicité des types de déficiences et de handicaps, liés aux progrès réalisés au moment d'établir les diagnostics,
- Articulation avec les secteurs du soin et des personnes âgées,
- Évolution de l'accompagnement et des métiers.

Rapport de l'action associative

Par **Renée Mériaux,** Vice-présidente

S'il est impossible de restituer ici l'ensemble des initiatives menées dans le cadre de l'Action associative, découvrez deux d'entre elles, sur deux axes forts du projet d'orientation 2011-2014 :

1 - La participation des personnes handicapées mentales avec le renouvellement des membres des Conseils de la vie sociale (CVS)
- Enquête sur la participation des personnes handicapées mentales aux CVS
- Élaboration d'un dossier élections 2013 par la Commission Suivi des CVS ;
- Mise à disposition de documents en facile à lire et à comprendre (guide des élections 2013, fiches de mission des représentants et du vice-président, règlement intérieur de CVS) ;
- Formation adaptée aux personnes accompagnées.

2 - L'appui aux familles avec l'installation de la Passerelle du Sourire dans des locaux plus adaptés

Début février, l'équipe de bénévoles de la Passerelle du Sourire, lieu d'accueil et de répit pour les familles, a intégré l'Espace Germaine Tillion à Meyzieu. Plus lumineux, plus grand, mieux équipé, il est complètement intégré dans l'environnement éducatif de la ville avec la proximité de la crèche municipale.

2014 EN ACTIONS !

> FOCUS AVANCÉE EN ÂGE
- Poursuite du travail du groupe de travail « avancée en âge »
- Étude sur le vieillissement et la perte d'autonomie des personnes handicapées mentales
- Mise en place du logiciel Map 3.0
- Organisation d'un colloque « Handicap mental et vieillissement : bien vieillir en établissement médico-social ? » le 27 novembre 2013 à Meyzieu

> FOCUS FORMATION

Lancement du Pôle formation de l'Adapei du Rhône :
- Une attente grandissante des travailleurs des Esat et EA
- Une offre sur-mesure et adaptée
- Des formations à caractère professionnel (développement des compétences et évolution des postes de travail)
- Des formations à caractère personnel (développement de l'autonomie et de la citoyenneté)

> De juin à décembre 2013

15 sessions organisées

115 travailleurs formés

Ouvertures d'établissements

Les projets réalisés au cours de l'année 2013 et ceux en cours font écho aux besoins et évolutions constatés dans le secteur médico-social.

(lire rapport de l'action gestionnaire p19)

FAM DE L'ORÉE DES BALMES (SAINTE-FOY-LÈS-LYON) *> janvier 2013*
Un foyer d'accueil médicalisé au sein du Complexe de L'Orée des Balmes :
- 36 places pour des personnes handicapées mentales vieillissantes et des personnes ayant des troubles du comportement

RÉSIDENCE PLURIELLE (TASSIN-LA-DEMI-LUNE) *> novembre 2013*
Un foyer/résidence pour personnes handicapées mentales ou psychiques : 52 places réparties entre les deux publics (49 T1 et 3 T2)

Projets à suivre en 2014

PÔLE D'HÉBERGEMENT SANTY (LYON 8e)
Création d'un nouveau bâtiment pour répartition des résidants des Foyers Les Châtaigniers, Bois Galant, Grand Large (en partie), Accueil de jour Grand Large (avec augmentation du nombre de places), SAVS St Nestor (en partie) et SAVS Lyon 8e.
> Livraison : septembre 2014

COMPLEXE LA GOUTTE D'OR (MEYS)
Extension de 1 900 m² de la surface de l'Esat :
Ateliers de production, cuisine et salle de restauration du site, bureaux administratifs
> Livraison : septembre 2014

IMPRO PERCE NEIGE (THIZY)
Reconstruction de l'IMPro sur le terrain jouxtant l'IME pour une surface de 1 090 m²
> Livraison : septembre 2014

FOYER D'HÉBERGEMENT JODARD (THIZY)
Reconstruction totale du bâtiment
> Livraison : décembre 2014

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ LA ROSE DES SABLES (BOIS D'OINGT)
- 48 places + 2 places en hébergement temporaire en partenariat avec les services des champs sanitaires et médico-sociaux
- 4 places d'accueil de jour médicalisé

> Ouverture prévisionnelle : décembre 2015

IME DE TRANSITION PIERRE DE LUNE (SAINT-PRIEST)
36 places (internat, séquentiel, accueil temporaire, accueil de jour)
> Ouverture prévisionnelle : décembre 2015

Chiffres clés 2013

RÉPARTITION DES RESSOURCES

Total
116 969 962 €
Pour mémoire
2012 / 114 015 527 €
2011 / 108 535 404 €

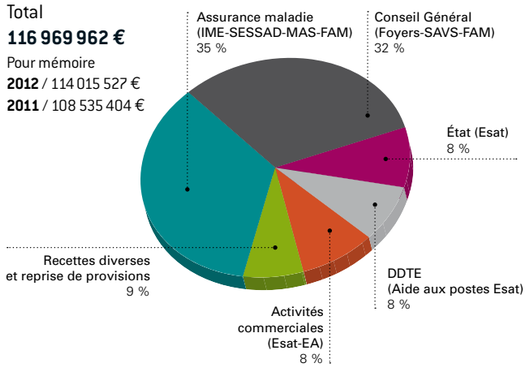

RÉPARTITION DES DÉPENSES

Total
115 107 332 €

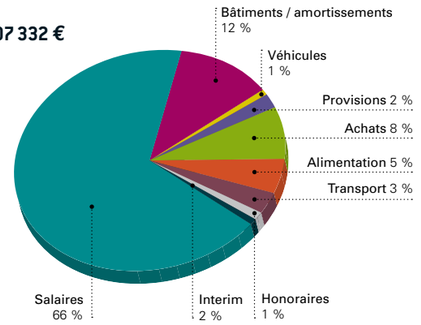

Rapport de gestion 2013

Par **André Dotte,** Trésorier

Le résultat de l'exercice 2013 est un excédent de 1 862 630 €. Ce montant comprend la reprise du résultat 2011 du Conseil général, soit un excédent de 258 203 €.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

- **Places occupées au 31/12/2013 :** 2 640, soit 2 281 personnes physiques accueillies (une personne peut être accueillie dans plusieurs établissements). À noter que l'établissement de Tassin n'avait pas l'ensemble de ses résidants au 31/12/13.
- **Journées réalisées en 2013 :** 676 607, soit 13 909 de plus qu'en 2012.
- **Extensions de places :** en janvier, 12 places au FAM L'Orée des Balmes, 12 places au Foyer de vie L'Orée des Balmes et 52 places à la Résidence Plurielle.

RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

- **Total des ressources : 116,9 M€, soit une progression de 2,59 % par rapport à 2012.**
- Les prix de journée et dotations globales, ARS et Conseil général représentent près de 75 % des ressources.
- Le reste des ressources provient de l'aide aux postes, des activités commerciales et des recettes diverses.
- L'aide aux postes est un complément de salaire versé aux Esat et aux EA par l'État.

DÉPENSES DE L'ASSOCIATION

- **Du fait des créations de places, les dépenses augmentent en 2013 de 5,1 M€ pour atteindre 115,1 M€.**
- Les dépenses de personnel constituent le poste principal de dépenses avec 76,3 M€, soit les deux tiers du total. Le second poste le plus important concerne les bâtiments, c'est-à-dire les amortissements, les loyers, les intérêts d'emprunts, la maintenance etc., avec 12 % du total des dépenses. Les autres postes significatifs sont les achats pour 8 %, l'alimentation 5 % et les transports 3 %.
- Les principaux investissements de 2013 concernent le matériel pour 863 244 €, les bâtiments pour 413 283 € et les véhicules pour 338 108 €.
- Le nouvel emprunt de 0,4 K€ concerne le financement des véhicules.
- L'effectif moyen mensuel est de 2 028 personnes payées, en progression de 47 personnes (1 973 en 2012). Cette progression suit celle des créations de places sur 2013.

BILAN ACTIF

- Les constructions augmentent de 1,7 M€ sur 2013, avec la fin des aménagements sur Les Coquelicots et Le Grand Large et réduisent donc les immobilisations en cours du même montant.
- Les créances augmentent de 100 K€ sur l'activité commerciale, tandis que la créance auprès du CNASEA a diminué de 280 K€ au 31/12/2013.
- Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 19,1 M€, en baisse de 1,6 M€ du fait de l'utilisation de réserves pour financement de nos investissements (dont Les Coquelicots et Le Grand Large).

BILAN PASSIF

- La progression des fonds associatifs correspond majoritairement à l'intégration du résultat de l'exercice. Concernant les fonds dédiés portés en réserve au titre des successions, le solde disponible est de 692 134 € au 31/12/13.
- Les provisions pour risques et charges augmentent de 258 K€ en 2013. Il s'agit principalement des provisions pour retraite, pour congés payés et pour litiges.
- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés augmentent de 829 K€ soit +19 %. Cela s'explique par le démarrage de nouveaux chantiers.
- Les dettes fiscales et sociales suivent l'augmentation de la masse salariale. Les autres dettes baissent de 378 K€ suite à la régularisation des APL avec Conseil général pour le compte des résidants.

Le Bulletin de l'Adapei du Rhône n°235 / Sept. 2014
Assemblée générale 2014

Orientations 2014-2016

Par **Marie-Laurence Madignier,** Présidente

Il y a trois ans, nous vous proposions un Projet pluriannuel d'orientation qui a constitué la feuille de route de notre Association et de ses instances dirigeantes.
Nous sommes impatients et nous ne voyons pas les sujets avancer assez vite. Et pourtant des choses ont mûri, ont fait l'objet d'échanges et de colloques, des équipes dans nos associations y travaillent localement et nationalement, la recherche progresse, les politiques évoluent elles aussi…
Ces raisons nous permettent aujourd'hui d'introduire de nouveaux axes ou de les renforcer pour les années à venir.

1 - LE PARCOURS DE VIE

> Personnalisation et valorisation des potentialités

Il s'agit de permettre à chacun d'exprimer pleinement ses potentialités, en personnalisant au maximum les parcours de vie. Les transitions nécessitent une attention particulière pour fluidifier ces parcours, en accentuant les partenariats entre établissements, services et autres structures, en lien avec les familles.

Nous devons inscrire cette volonté d'adaptation de l'accompagnement dans tous nos établissements :

- Impliquer le mieux possible les personnes intéressées, c'est-à-dire leur permettre d'exprimer leur volonté sur leur propre vie, au travers des moyens de communication adaptés qui facilitent l'expression de leurs désirs et de leurs besoins ;
- Favoriser progressivement le diagnostic à partir des établissements et des démarches des familles, pour améliorer la définition des besoins d'accompagnement et de compensation des personnes handicapées ;
- Former parents et professionnels aux méthodes d'accompagnement adéquates,
- Préparer des transitions et éviter les ruptures en anticipant les changements (âge adulte, avancée en âge…) ;
- Traiter la situation du nombre grandissant de jeunes relevant de « l'amendement Creton ».

2 - LE TRAVAIL, L'AUTONOMIE ET L'APPRENTISSAGE

> Synergies et collaboration avec l'environnement

Plus du tiers des personnes accueillies dans nos établissements sont des travailleurs en ESAT ou en entreprise adaptée. Une démarche commerciale et de solidarité est le plus souvent engagée avec les entreprises du secteur dans une bonne dynamique locale pour obtenir des commandes adaptées.

Une collaboration accrue entre les Esat et leur environnement sera intensifiée dans les années à venir afin :

- De mieux préparer l'accueil et la transition des personnes handicapées venant d'IMPro par une adaptation de leur autonomie et de leurs capacités de travail nécessaires pour franchir cette étape majeure ;
- À l'inverse, de travailler la situation des personnes dont la fatigue liée à l'âge nécessite des solutions transitoires avant l'arrêt du travail, en coordination étroite avec les structures d'hébergement et les services d'accompagnement social ;
- De développer dans les Esat de nouveaux métiers accessibles aux personnes handicapées les plus autonomes et d'autres postes compatibles avec des capacités plus limitées, dans un cadre global d'activité profitable ;
- De développer la formation des travailleurs d'Esat et la reconnaissance de leurs compétences afin de leur permettre de progresser professionnellement et de valoriser leur savoir-faire ;
- D'accompagner vers le milieu du travail ordinaire, ou sous une forme d'Esat hors les murs, les travailleurs qui le peuvent et qui le souhaitent.

3 - LE SOIN ET L'HYGIÈNE DE VIE

> Reconnaissance et prise en compte des questions de santé

Le soin est une question cruciale et nous devons pouvoir en faire bénéficier nos résidants en sélectionnant des praticiens attentifs à leurs problèmes. Les derniers mois ont vu des avancées majeures dans la connaissance et la prise en compte des questions de santé des personnes handicapées mentales, qu'elles soient en famille ou en établissement.

L'Adapei du Rhône a mis en place plusieurs instances (notamment la Commission médicale associative et le Conseil pour l'accès aux soins et à la santé), constituées de professionnels médicaux, paramédicaux et de bénévoles, qui se sont engagés avec volontarisme sur un chemin encore long à explorer :

- L'accès aux soins parfois difficile et la coordination avec les intervenants extérieurs ;
- La prévention bucco-dentaire et plus généralement la prévention médicale avec la mise en place de médecins coordonnateurs lorsque cela est possible ;
- Le traitement de la douleur, l'accueil et l'accompagnement de la personne handicapée dans son parcours hospitalier et l'hospitalisation à domicile. Ces interventions essentielles nécessitent une adaptation aux spécificités du handicap mental ;
- L'avancée en âge, avec un accroissement des besoins médicaux, et un meilleur accompagnement en fin de vie lorsqu'il n'y a pas de famille pour le faire ;
- L'alimentation, dans ses aspects diététiques, mais aussi ludiques, qui a toute sa place dans les projets d'établissements, sans oublier l'hygiène de vie qui doit favoriser au quotidien la prévention et le bien-être de la personne accompagnée.

4 – L'ÉVALUATION INTERNE ET EXTERNE, OUTILS D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

> Participation et dynamique commune

Outils issus de la loi, les évaluations internes et externes, qui se déroulent dans tous les établissements, impliquent :

- Une démarche participative et collective, à la fois un outil de management des équipes et un moyen d'implication des personnes handicapées, des familles et des partenaires des établissements et services dans les mesures d'amélioration mises en œuvre ;
- Un suivi des plans d'amélioration de la qualité en favorisant les échanges entre les professionnels sur leurs pratiques et leur engagement dans l'accompagnement des usagers, et en associant les personnes handicapées mentales.

Elles réinterrogent les projets d'établissement au regard des réalités observées. Au-delà des questions réglementaires, ces évaluations sont de puissants leviers pour faire progresser la qualité de l'accompagnement, dès lors que l'Association s'en empare pour les articuler dans une dynamique commune avec les projets, la formation des professionnels et les orientations prioritaires.

5 - L'ACTION ASSOCIATIVE ET PARENTALE

> Volontarisme et solidarité

Elle fonde les valeurs que porte notre Association, en pleine solidarité avec les besoins des personnes en situation de handicap mental et leur famille, bien au-delà du simple accueil d'une personne dans un établissement spécialisé.

Les actions déjà engagées nécessitent de s'ancrer dans la durée avec un réel volontarisme au travers :

- D'actions de proximité engagées avec les bénévoles pour retisser un lien sur leur territoire avec les familles, les écouter et offrir un lieu d'échanges, de soutien et d'information, et enfin inventer avec elles les services associatifs dont elles ont besoin ;
- D'une présence accrue de la parole des personnes handicapées, au-delà de leur expression sur leur parcours de vie, pour favoriser leur citoyenneté jusqu'à leur auto représentation.

Pour aller plus loin, il revient à notre Association de créer les conditions permettant aux personnes que nous accompagnons de s'exprimer et d'orienter nos actions vers elles. Ces conditions sont la raison d'être de l'Adapei du Rhône. Elles permettront le développement des adhésions du plus grand nombre des parents ou familles concernées par nos services et nos actions, au travers d'une mobilisation qui les amène à devenir partie prenante de l'avenir de l'Association et plus généralement d'une démarche de progrès pour la vie de toutes les personnes en situation de handicap mental.

Composition du Conseil d'administration

Élections Assemblée générale du 10 juin 2014

Administrateurs élus à titre personnel
Marjolaine Chevalier*, **Henri Clerc**, **Yvette Cœur**, **Igor Delahaye**, **André Dotte**, **Annie-Laure Gillet**, **Emmanuel Goutagny**, **Bruno Le Maire**, **Marie-Laurence Madignier**, **Renée Mériaux**, **Catherine Morey**, **Marie-Noëlle Oudin-Rollet**, **Patrick Puvis de Chavannes**, **Laurence Regard**, **Nathalie Reynaud**, **Jean-Claude Rivard**, **Charles-Henry Savary de Beauregard***, **Benoit Tesse**, **Jean-Claude Thiebaud**, **Michel Verdier**.
* Nouveaux membres

Administrateurs représentant les associations affiliées
Annie Laurent, Association des handicapés du Sud Ouest Lyonnais
Marie-Hélène Margueritte, Association de gestion des instituts du Haut Beaujolais AGIHB
Odette Rivoire, Association des handicapés des Monts du Lyonnais AHML

Membre d'honneur
Jacques Madignier

Direction générale
Philippe Nicot, Directeur général
Nicolas Bordet, Directeur de l'Action associative
Valérie Caralp-Faurot, Directrice des ressources humaines
Christèle Dumas, Directice administrative et financière

Directeurs de territoire
Vincent Charrassin, Lyon Est
remplacé par **Vincent Chevalier** au 1er septembre 2013
Michel Matricon, Lyon Ouest
Patrice Rongeat, Rhône Ouest

Composition du bureau

Élections Conseil d'administration du 11 juin 2014

Présidente
Marie-Laurence Madignier

Vice-présidente à l'Action associative et familiale
Renée Mériaux

Vice-président à la gestion
Jean-Claude Rivard

Secrétaire général
Bruno Le Maire

Trésorier
André Dotte

En charge de l'Action familiale
Michel Verdier

Membres de la direction générale
Philippe Nicot, Directeur général
Nicolas Bordet, Directeur de l'Action associative

MERCI À...

Jean-Claude Thiebaud,
ancien membre du bureau, pour toutes les actions entreprises depuis le début de son mandat, et en particulier sa participation active au Comité projets et son aide efficace dans l'appui apporté aux établissements pour une multitude de travaux.

BIENVENUE à nos nouveaux administrateurs

Marjolaine Chevalier

Marjolaine Chevalier, étudiante en Master de psychologie de la santé, est déjà engagée dans l'Association de manière active. Elle a commencé à s'investir en intégrant l'association de loisirs adaptés Alova en 2012 et anime désormais la commission Fratrie adultes (voir Bulletin n°231). Son frère Jonathan est accueilli à l'IME Les Primevères (Charly).

Charles-Henry Savary de Beauregard

Ancien Président en Rhône-Alpes de la Fondation de France, Charles-Henry Savary de Beauregard est également bénévole dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Son petit-fils Théophile est accompagné à l'IME Le Bouquet.

INNOVATION

DES OUTILS ÉDUCATIFS NUMÉRIQUES POUR PERSONNES AVEC AUTISME

L'Accueil de jour médicalisé L'Ombelle (Sainte-Foy-lès-Lyon) et L'Institut médico-éducatif Oiseau Blanc (Décines) participent depuis plusieurs mois à une expérimentation nationale « iPad et outils numériques adaptés » qui s'appuie sur l'utilisation des applications « LearnEnjoy » auprès de personnes avec autisme.

PAR QUI ET POUR QUI ?

Développées par un collectif de professionnels composé de psychologues, psychomotriciens et orthophonistes, ces applications s'adressent :

- aux personnes handicapées (trisomie 21 et autisme), qui accèdent à l'apprentissage grâce à un support motivant et une présentation simple ;
- aux parents, qui bénéficient d'un guide pédagogique permettant de faire progresser leur enfant en respectant les étapes de son développement ;
- aux professionnels, qui peuvent évaluer les personnes accompagnées, suivre leur progrès en continu et partager et échanger sur les données en équipe.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Ces supports pédagogiques utilisables sur tablettes tactiles ont été imaginés dans le but de fournir des solutions simples et efficaces adaptées aux besoins particuliers des personnes déficientes intellectuelles, pour favoriser l'acquisition du langage, augmenter les capacités de communication et l'autonomie.
Trois types d'application, correspondant à différents niveaux de développement et pensés pour une progression en douceur, sont disponibles, représentant plus de 4 000 activités d'apprentissage et de jeux.

Le support tablette a été choisi pour son côté ergonomique et intuitif, censé stimuler la concentration, la coopération et la vitesse d'apprentissage.

UN PARTAGE D'EXPÉRIENCE AU NIVEAU NATIONAL

Un séminaire inter-établissements organisé le 27 juin dernier par la Fegapei et réunissant l'ensemble des structures prenant part au projet pilote a été l'occasion d'établir une première synthèse des impacts, des opportunités offertes et des challenges induits par le développement de ces outils innovants.
Parmi les points forts et réserves soulignés lors du séminaire :

- l'introduction d'outils numériques a permis d'insuffler une nouvelle dynamique et de provoquer des échanges inter-établissements, malgré une mise en place technique parfois difficile selon les structures ;
- l'utilisation régulière de tablettes et de la vidéo permet notamment de valoriser des compétences que la personne avec troubles envahissants du développement ne montre pas spontanément ;
- l'outil numérique représente un attrait particulier qui augmente la concentration de la personne, même s'il faut rester attentif au côté addictif que peut représenter la tablette et travailler sur la frustration.

Pour aller plus loin, rendez-vous sur www.learnenjoy.com

LE PREMIER SITE COLLABORATIF DÉDIÉ À L'AUTISME

Parmi les milliers d'applications disponibles sur le net, parents et professionnels ont besoin d'être guidés. C'est pourquoi l'Unapei, en partenariat avec la Fondation Orange et la société Auticiel, a lancé la nouvelle plateforme collaborative **www.applications-autisme.com**. Lieu d'échanges et de partage, elle permet aux accompagnants et parents de personnes avec autisme de trouver les applications adaptées et ainsi favoriser leurs apprentissages.
Près de 100 applications pertinentes, testées et classées selon 8 domaines d'apprentissage, y sont déjà recensées.

Le Bulletin de l'Adapei du Rhône n°235 / Sept. 2014
VIE DES ÉTABLISSEMENTS

RÉFLEXION

LA MÉMOIRE DES LIEUX

Plusieurs établissements de l'Association mènent actuellement un travail innovant sur la mémoire et les souvenirs, en utilisant l'image, vidéo ou photographique, comme support. Ces initiatives interviennent dans un contexte de changement de lieu de vie ou d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap mental concernées.

Le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) Lyon 8e a ouvert ses portes le 1er février 1986, pour les refermer en septembre 2014 et laisser la place aux SAVS de Tassin la Demi-Lune et de Santy à Lyon.

Avec la création du Pôle d'hébergement de Santy, les Foyers Le Bois Galant et Les Châtaigniers ferment en septembre. Le Foyer Le Grand Large, dans le même temps, est complètement restructuré.

À Thizy, la création du nouveau Foyer d'hébergement Jodard, dont l'ouverture est prévue en décembre, s'accompagne de la démolition des anciens bâtiments.

Ces déménagements, qui pour beaucoup ne représenteraient qu'une formalité, constituent pour les personnes handicapées mentales accompagnées au sein des établissements une rupture importante et un bouleversement de leurs habitudes au quotidien. Comment quitter ces lieux chargés de souvenirs et d'événements marquants ? Comment ne pas rayer brutalement ce qui représente parfois plusieurs dizaines d'années passées au même endroit ? Que retenir de ces tranches de vie et comment conserver une trace tout en impliquant les résidants et les équipes ?

Pour assurer une transition en douceur, les équipes du SAVS Lyon 8, du futur Pôle d'hébergement de Santy et du Foyer d'hébergement Jodard ont proposé aux personnes qu'elles accompagnent de se replonger dans leurs souvenirs avant le grand départ, dans le cadre de trois projets originaux où l'image est reine.

LA PLUME DE NESTOR, UNE PAGE SE TOURNE

La Plume de Nestor, c'est le journal d'information du SAVS Lyon 8e, (rue Saint Nestor à Lyon). Pour sa dernière parution, l'équipe de l'atelier journal et de l'atelier photo ont travaillé main dans la main et constitué un numéro hors série composé de témoignages des personnes accompagnées, sur la base de photos leur évoquant des événements particuliers : un véritable résumé de souvenirs. Ainsi, Nora se remémore un jeu de piste organisé dans le Vieux Lyon durant l'été 2013 et Jacques rend hommage à tous les membres de l'équipe qui ont quitté le service au fil des années, dont Anne qui s'occupait de l'atelier peinture. L'élaboration de ce dernier numéro, qui est aussi l'occasion de présenter les chefs de services des deux nouveaux SAVS, a permis à chacun de se rappeler un lieu, une activité, une personne ayant marqué leur parcours au SAVS. Comme le dit si bien Jérôme dans son témoignage : « c'étaient de très bons souvenirs mais il faut aller de l'avant, découvrir un autre lieu, d'autres personnes et se forger d'autres souvenirs sans oublier les anciens ».

Un numéro spécial tout en images

REGARDS CROISÉS AU FOYER JODARD

À Thizy, même si la construction du nouveau Foyer d'hébergement Jodard attise les curiosités et répond à une attente importante des résidants en termes de sécurité et de confort de vie, la démolition du foyer actuel, auxquels tous sont attachés, représente une étape parfois difficile à franchir. Dans ce contexte, le travail éducatif quotidien ne pouvait suffire à aborder certaines questions parfois intimes, liées au déménagement. Alors que certaines personnes sont présentes au foyer depuis 1981, soit 33 ans, l'idée d'un reportage photos faisant intervenir un professionnel extérieur a émergé, pour permettre à chacun d'emporter avec lui une trace visuelle de son passage dans l'ancien foyer. Ainsi, une fois par semaine depuis plusieurs mois, un photographe passe un moment privilégié avec les résidants, les interrogeant sur l'image qu'ils souhaiteraient garder en leur espace de vie. Réalisant un portrait noir et blanc et une photo panoramique qui représente l'environnement de chaque résidant, le professionnel offre également à chacun la possibilité de se familiariser avec le monde de la photographie. Ce travail, tout en poésie et en douceur, se conclura par l'élaboration d'une exposition photos au sein du nouveau foyer et la remise d'un support CD à chaque résidant et famille.

Sébastien, Foyer d'hébergement Jodard

UN FILM DOCUMENTAIRE POUR LA MÉMOIRE

Afin que le déménagement des Foyers Le Bois Galant, Le Grand Large et Les Châtaigniers n'emporte pas avec lui tous les souvenirs des 90 résidants y habitant, certains d'entre eux sont devenus acteurs, le temps de la réalisation d'un film retraçant la mémoire des lieux. Cette belle expérience a nécessité l'ouverture d'un pan de l'intimité des résidants à une équipe de tournage extérieure, quelques semaines durant, et un accompagnement important de la part des équipes. Le film, dont la première partie est consacrée à la vie au quotidien dans les foyers actuels, donne dans un second temps la parole aux résidants. S'appuyant sur des photos, des objets, des dessins emblématiques, ils réagissent sur le passé et s'interrogent sur la vie future : comment imaginent-ils leur chambre ? Avec qui partageront-ils les étages ? Quel sera leur quotidien ?...

Ce troisième projet, cette troisième approche par l'image, offre comme les précédents la possibilité aux personnes accompagnées de devenir actrices du changement fondamental que représente pour elles un déménagement. Il leur permettra sans aucun doute de se servir de cette expérience pour intégrer avec succès leur nouveau lieu de vie ou d'accompagnement.

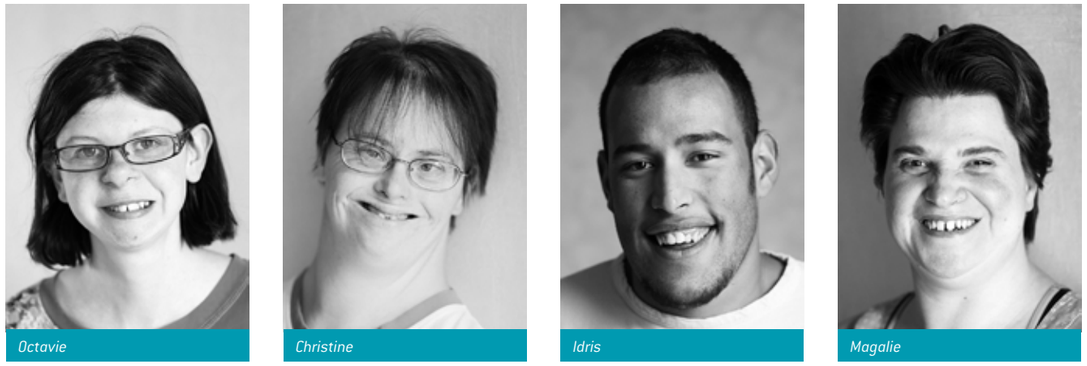
Octavie — *Christine* — *Idris* — *Magalie*

Quatre résidents du foyer d'hébergement Jodard posent devant l'objectif du photographe Julien Filek.

Soutenez *l'Adapei du Rhône*

***Aidez-nous** à défendre les droits des personnes handicapées mentales, en faisant un don à l'Adapei du Rhône.*

L'Adapei du Rhône, Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales, est une association habilitée à recevoir des dons et legs.

Depuis plus de 60 ans, elle soutient les familles et accueille les personnes handicapées mentales, enfants et adultes, au sein d'établissements spécialisés.

- ✔ **SCOLARISATION**
- ✔ **EMPLOI**
- ✔ **ACCESSIBILITÉ**
- ✔ **ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES ADAPTÉS**
- ✔ **INCLUSION DANS LA SOCIÉTÉ**

En soutenant l'Adapei du Rhône, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66% de votre don.

(Dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Les dépassements de ce seuil sont reportables sur cinq ans.)

COUPON À RETOURNER À :
Adapei du Rhône – 75 Cours Albert Thomas
CS 33 951 – 69447 Lyon Cedex 03

JE FAIS UN DON DE :

☐ **20 €** (ce don me coûte réellement 6,80 €, après réduction d'impôts)

☐ **40 €** (ce don me coûte réellement 13,60 €, après réduction d'impôts)

☐ **60 €** (ce don me coûte réellement 20,40 €, après réduction d'impôts)

☐ **100 €** (ce don me coûte réellement 34 €, après réduction d'impôts)

MONTANT LIBRE : .....**€**

Règlement par chèque ci-joint n° .....

À l'ordre de **l'Adapei du Rhône**
Un reçu fiscal vous sera adressé en retour.

INDIQUEZ VOS COORDONNÉES :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Email : .....

L'Adapei du Rhône, les personnes en situation de handicap mental, les familles et les bénévoles vous remercient pour votre aide précieuse.

Adapei du Rhône

En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adressez à l'Adapei du Rhône - 75 cours Albert Thomas - CS 33 951 – 69447 Lyon Cedex 03

▶ **DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS :** Institut médico-éducatif L'Oiseau Blanc (Décines)

DU THÉÂTRE AU CINÉMA

Comme chaque année depuis sept ans, une dizaine de jeunes de l'IME L'Oiseau Blanc sont montés sur les planches. Des mois de préparation, un jour par semaine, auront été consacrés aux répétitions, à la création des décors et costumes, dans le cadre de l'atelier théâtre.

Âgés de 16 à 20 ans, encadrés par deux éducateurs et une comédienne professionnelle de la Compagnie SiSma, les jeunes ont présenté avant l'été leur dernier spectacle théâtral intitulé « L'écran moderne. » Mêlant jeux d'acteurs sur scène et vidéos, ce spectacle original de 45 minutes a été représenté à quatre occasions dans différentes villes de la région. Les activités de l'atelier étaient organisées en trois temps, répartis tout au long de l'année, pour monter le spectacle de A à Z :

- travail sur le jeu comédien (travail des émotions, des déplacements, évolution en groupe, etc.),
- création de la pièce, en partant d'un thème variable d'une année à l'autre, fruit d'une proposition de la comédienne, en concertation avec les éducateurs et les jeunes concernés,
- les représentations.

L'HISTOIRE

L'Écran moderne raconte le déclin d'une troupe de théâtre qui n'intéresse plus personne. C'est la faillite. Pour survivre ils tentent l'aventure du cinéma. Mais cela s'avère plus compliqué que prévu et le public n'est pas toujours au rendez-vous...

▶ **DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS :** Institut médico-éducatif Pierre de Lune (Saint-Cyr au Mont d'Or)

À L'HEURE DE LA SEMAINE DE LA CULTURE

Dans le cadre de la Semaine de la culture du 2 au 6 juin, les enfants de l'IME Pierre de Lune ont mis leur créativité à l'épreuve, en participant à un certain nombre d'activités et en présentant leurs propres œuvres.

UNE FRESQUE SUR LE THÈME DU PRINTEMPS

Réalisée par Saline et Hakim, avec l'aide de leurs éducatrices, elle est la première d'une série qui sera complétée très bientôt par une fresque sur l'été, une sur l'automne et la dernière sur l'hiver.

DES ARBRES À MUSIQUE

Grâce à ces mobiles musicaux réalisés avec le concours de l'intervenante en musique et suspendus dans les arbres entourant l'IME, les enfants ont pu constater avec étonnement que des sons très mélodieux pouvaient émaner d'objets de récupération : clés, bouteilles en plastique, tuyaux, pots de fleurs cassés !

EN NOIR ET BLANC

« Les enfants en noir et blanc » était le thème de l'exposition photographique présentée dans les couloirs de l'établissement. Des portraits que les parents ont pu admirer lors de la rencontre annuelle.

Enfin, cette semaine particulière a été l'occasion d'accueillir des intervenants extérieurs : un groupe de futures éducatrices, élèves de l'ARFRIPS, a passé une semaine dans les locaux de l'IME afin de mener un projet artistique intitulé « à l'intérieur et à l'extérieur de Pierre de Lune », sous l'œil professionnel d'Yves Henri, artiste Lyonnais. La chanteuse Karimouche a donné un concert privé, accompagnée de son acolyte Koch, expert de la beat box.
Merci à l'ensemble des artistes qui ont accepté de consacrer un peu de leur temps à ce projet.

Le Bulletin de l'Adapei du Rhône n°235 / Sept. 2014
VIE DES ÉTABLISSEMENTS

▶ **DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS** : Institut médico-éducatif Perce Neige (Thizy-les-Bourg)

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ATHLÉTISME SPORT ADAPTÉ JUNIOR

12 jeunes ont dignement défendu les couleurs de l'IME Perce Neige, à l'occasion des championnats de France d'athlétisme les mercredi 21 et jeudi 22 mai 2014 au Centre Omnisport de la ville de Vichy.

Les participants de l'IME étaient répartis dans différentes catégories : poussins, benjamins, minimes, cadets. Filles et garçons et se sont présentés sur les disciplines suivantes : 50 m ou 100 m (sprint), saut en longueur, saut en hauteur, lancer de poids, demi-fond 1 000 m garçons, 800 m filles, 400 m division 3.
Accompagnés de deux éducatrices et de deux éducateurs sportifs et entraînés depuis le mois de février, ils ont concouru aux côtés de plus de 350 participants venant de toute la France.
Avant d'entamer les compétitions pour le championnat, les jeunes de l'IME Perce Neige ont pu se détendre et évacuer la pression avec quelques activités découverte (pétanque, escalade, VTT). Les deux

jours de concours se sont achevés avec la remise des récompenses. Deux jeunes de l'IME Perce Neige sont fièrement devenus champion et vice-champion de France : Abdel Sebia, 11 ans, médaillé d'or en poussin division 2 et Guillaume Vachez, 14 ans, qui obtient la médaille d'argent en benjamin division 1.

Félicitations à eux deux, ainsi qu'aux 10 autres participants de l'IME, qui ont donné durant ces deux journées intenses le meilleur d'eux-mêmes !

▶ **DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS** : Institut médico-éducatif Perce Neige (Thizy-les-Bourg)

EXERCICE GRANDEUR NATURE DES POMPIERS

Une manœuvre des pompiers de Thizy-les-Bourg a eu lieu le dimanche 27 avril au sein de l'un des bâtiments de l'IME Perce Neige, avec la dizaine d'enfants et le personnel présents.

Il est 9h, les pompiers reçoivent un appel de l'Établissement Perce Neige : « feu de chambre sur l'unité 2, avec risque de propagation à l'unité 4. » Un « FPT », fourgon pompe tonne, arrive rapidement sur les lieux. La directrice Sonia Bouveret leur transmet toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'intervention. L'ordre est donné d'évacuer l'ensemble des résidants de l'unité 2 et d'attaquer le feu avec une lance, branchée sur le fourgon, lui-même alimenté par le poteau d'incendie situé à l'entrée de l'établissement. Les pompiers doivent maîtriser le feu pour éviter toute propagation à l'unité 3. Un « VSAV », véhicule de secours et d'assistance aux victimes, est mis en place et une échelle est installée pour la protection du bâtiment administratif. La manœuvre, qui s'est terminée à 10h, s'est déroulée sans incident. Un exercice grandeur nature impressionnant pour l'ensemble des personnes présentes sur place !

▶ **DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS** : Foyer d'hébergement Jodard (Thizy-les-Bourg)

VISITE DE CHANTIER

Le 5 juin s'est déroulée à Thizy-les-Bourg la visite du chantier du futur Foyer d'hébergement Jodard qui devrait accueillir ses résidants fin 2014.

L'Adapei du Rhône a confié à l'Opac du Rhône la réalisation de ce nouveau foyer qui comprendra 55 logements et 3 places d'accueil temporaire, répartis sur 3 niveaux.
La démolition de l'ancien bâtiment, ne répondant plus aux normes, est prévue après le déménagement des résidants.

La visite du site du Foyer Jodard a été marquée par les discours de Jean-François Teil, Directeur du Foyer, Marie-Laurence Madignier, Présidente de l'Association, Paul Delorme, Président de l'Opac du Rhône et Michel Mercier, Maire de Thizy-les-Bourg, et surtout Camille Verdier, représentante du Conseil de la vie sociale du Foyer, retranscrit ci-dessous :
« Mesdames, Messieurs, bonjour,
en tant que vice-présidente du CVS, je suis honorée de participer à cette cérémonie et vous souhaite la bienvenue. Je suis fière de vous présenter le nouveau Foyer qui petit à petit montre « le bout de son nez ». Les résidants et moi-même sommes très impatients de déménager. Merci de votre présence. »

▶ **DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS** : Esat Léon Fontaine (Vaulx-en-Velin)

TEAM MOTO HAND'URANCE,
UN DÉFI TECHNIQUE ET SPORTIF

À l'occasion de la course moto d'endurance nocturne « Magny Cours 500 Miles » les 24 et 25 juillet, neuf travailleurs et travailleuse de l'Esat Léon Fontaine ont relevé le défi de composer le staff technique d'un équipage composé de trois pilotes.

Seuls dans les paddocks, Toufik, Florian, Anthony, Nabila, Arnaud, Thibault, Pierre, Pascal et Volcan ont pris en charge toutes les opérations, du panneautage au ravitaillement essence, du changement des roues à la mise en place des couvertures chauffantes. Cette course, qui s'est déroulée dans la nuit de vendredi à samedi, est le fruit d'une préparation qui aura duré plus d'un an, au sein de l'Esat et à l'occasion de courses d'entraînement. Malgré l'abandon forcé de la moto, ils ont relevé avec brio le challenge et ont fièrement reçu de la main des organisateurs la coupe du mérite. Bravo à eux pour l'incroyable performance !

▶ **DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS** : Foyer d'accueil médicalisé et Accueil de jour médicalisé La Rose des Sables (Le Bois d'Oingt)

AU JARDIN !

La Rose des Sables accueille depuis quelques temps au sein de sa « mini-ferme » 18 poules pondeuses, 2 agneaux et une multitude de plantations de légumes. Les produits récoltés sont même proposés à la vente aux familles et aux professionnels de l'établissement sur demande et lors de ventes organisées certains vendredis après-midi.

DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS

EN BREF !

LE BOUQUET A DÉFILÉ

Hairia, Driss, Rachelle, Dylan et Vahidé se sont glissés le 24 avril dans la peau de créateurs de mode à l'occasion du défilé de l'école lyonnais Sup' de Mode, organisé dans le majestueux hall d'accueil de l'entreprise Cegid à Vaise.

LA MAS JOLANE A FÊTÉ SES 20 ANS

Vendredi 20 juin, la MAS Jolane a invité familles, amis et partenaires à célébrer les 20 ans de l'établissement qui a ouvert ses portes en décembre 1994 pour les personnes en situation de polyhandicap. Au programme : animations musicales, magicien, échasses, mini-ferme, déjeuner guinguette et balade à poney.

FÊTE D'ÉTÉ

Familles et personnes handicapées mentales des établissements de l'Adapei du Rhône étaient présents à l'IME Le Bouquet le samedi 28 juin pour fêter l'été et l'approche des vacances. La bonne humeur était au rendez-vous, malgré les nuages !

JOYEUX ANNIVERSAIRE AUX MADELEINES !

Déjà 10 ans ! Les habitants de la Résidence Les Madeleines ont fêté l'événement le 5 juillet, entourés des professionnels de l'établissement. Ils ont accueilli pour l'occasion leur famille bien sûr, ainsi que les habitants de Thizy, dans une ambiance très chaleureuse.

SPORTIVEMENT VÔTRE

LE SPORT ADAPTÉ DANS LE RHÔNE

Confiance en soi, autonomie, goût de l'effort, plaisir et épanouissement... Les bienfait du sport ne sont plus à démontrer. Mais accéder à une activité sportive peut parfois sembler compliqué pour une personne en situation de handicap mental. La rentrée est l'occasion de faire le point sur l'offre et les organismes existants dans le Rhône en matière de sport adapté.

QUI FAIT QUOI ?

> La FFSA

La Fédération française du sport adapté est une fédération multisports au service des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique (à ne pas confondre avec la Fédération française handisport, qui concerne les handicaps moteurs, visuels et auditifs).
La FFSA fédère les Comités départementaux de sport adapté via des ligues régionales (Ligue Rhône-Alpes de sport adapté – Ligue RASA).

> Le CDSA

Le Comité départemental de sport adapté du Rhône est un organe décentralisé de la FFSA. Il coordonne les actions sur l'ensemble du département.
Au-delà de l'accès aux clubs et associations affiliés, le CDSA propose plusieurs types de prestations aux personnes et établissements licenciés :

- Interventions sportives dans les établissements ;
- Organisation de rencontres inter-établissements (loisirs ou compétition) ;
- Séjours sportifs pour adultes et enfants en période de vacances scolaires.

> Les clubs et associations affiliés

Qu'il s'agisse de clubs/associations ouverts à tous disposant d'une section sport adapté ou s'adressant uniquement aux personnes handicapées mentales, ils proposent tous une prise en charge sportive adaptée.

- La Passerelle : multisports (Villeurbanne et Caluire)
- La Vénissiane : foot et journées bien-être dans des thermes (Meyzieu)
- Judo club des Gones (Neuville)
- Judo Club la Cristallerie (Givors)
- Arts Martiaux de Dardilly
- Cadence : équitation (Sathonay Camp)
- Espoir plus : multisports (Vernaison)
- Neuville Gym
- Tennis Club de Couzon
- Tennis de club de la Sapinière (Meyzieu)
- SEP Escrime (Cours La Ville)
- ASUL Tennis de table (Lyon)

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- licence adulte compétitive : 39 €
- licence adulte non compétitive : 31 €
- licence jeune compétitive : 30 €
- licence jeune non compétitive : 26 €
- licence cadre et bénévole : 31 €

Un établissement peut également souscrire à tarif réduit des licences pour l'ensemble de ses résidants, voire constituer son propre club, qui sera alors affilié au CDSA.

Fédération Française du Sport Adapté

Pour plus d'informations sur le sport adapté dans le Rhône ou pour souscrire une licence
CDSA 69
Lycée Marcel Sembat
20 Bd Marcel Sembat
69200 Vénissieux
Tel : 04 78 78 50 16

TÉMOIGNAGE

Marie-Claire Dorveaux, éducatrice spécialisée, nous parle d'Alexis, 39 ans, résidant au Foyer d'hébergement Le Bois Galant et licencié à l'association la Vénissiane.
« Depuis son plus jeune âge, Alexis a toujours pratiqué plusieurs sports, dans lesquels il est brillant : tennis de table, basket, et depuis 3 ans le football. C'est quelqu'un qui a une problématique de communication, mais il aime beaucoup les sports collectifs. C'est assez extraordinaire de le voir. J'ai assisté à un entraînement et je l'ai découvert sous un autre jour, il a un très bon esprit d'équipe. Le sport représente énormément pour lui. Il ne manquerait les séances pour rien au monde. Malgré la fatigue du travail, malgré la distance du club, malgré l'heure tardive à laquelle il rentre, il est d'une régularité exemplaire. Le sport le maintient en équilibre. »

RENCONTRES HORS LES MURS

En parlant d'Esat, on imagine en général un travail en ateliers, au sein de grands bâtiments spécialement aménagés pour fournir les prestations attendues par les clients. C'est souvent le cas. Mais pour certains, le travail en Esat s'effectue « hors les murs », lorsque le projet personnalisé va dans ce sens. Retrouvez deux exemples à travers les témoignages de Nabil, son éducateur technique spécialisé Daniel et Mounia, qui livrent quelques clés de la réussite de leur expérience en dehors de l'Esat.

Nabil, réfection de colis à ColiPoste (Esat Jacques Chavent)

Nabil travaille à l'Esat Jacques Chavent depuis 9 ans. Il a exercé au sein de différents ateliers (électricité, mécanique, conditionnement, montage de matériel de sécurité...), avant de rejoindre il y a quelques mois l'atelier délocalisé ColiPoste (Saint-Laurent-de-Mure).

« Je répare les cartons abîmés à l'atelier de réfection. Ça me plaît beaucoup. Sincèrement, l'Esat ne me manque pas du tout, je m'entends bien avec les salariés, je peux discuter avec eux et on participe aux événements internes. L'éducateur est là pour nous conseiller, pour nous aider. Si jamais on a un doute ou un problème, on va le voir, il nous dit ce qu'il faut faire ou pas faire. Mais il ne fait pas à notre place ! »

Daniel, éducateur technique spécialisé auprès de Nabil à l'atelier ColiPoste

Daniel nous parle de l'atelier ColiPoste et de l'intégration de Nabil.

« Cet atelier délocalisé compte huit personnes, avec un bon esprit d'équipe, que ce soit pendant les pauses et/ou pendant le travail, l'entraide étant indispensable. Avec un rythme de travail soutenu, c'est à la fois une production physique et faisant appel à des capacités de réflexion à chaque étape, jusqu'au scannage de suivi du colis en fin de réfection.
Ce type de production offre un support travail jouant son rôle d'aide à 100%, que ce soit sur le plan social, apprentissage technique et développement de compétences et développement de capacités transversales. Pour Nabil, on a pu répondre à sa problématique, aux décisions prises en réunion de synthèse et orientations inscrites dans son projet personnalisé. Il bénéficie d'une prise en charge en petit groupe où chaque problème peut être verbalisé et réglé au jour le jour, et où chacun est pris dans un flux positif de travail. »

Mounia, nettoyage de bureaux (Esat Léon Fontaine)

Mounia partage sa semaine entre le siège de l'Adapei du Rhône et des locaux situés dans le 7e arrondissement de Lyon, où elle effectue le nettoyage des bureaux.

« Je travaille à l'Esat Léon Fontaine depuis 2004. J'ai déjà fait du conditionnement en Esat, mais je ne supporte pas de rester dans les ateliers, j'aime trop bouger ! Alors j'ai demandé à la chef de service et depuis je ne fais plus que du nettoyage dans les bureaux et j'adore ça. Au début j'avais peur, j'étais stressée et Daniel, le moniteur, m'accompagnait. Mais je suis seule maintenant, je préfère ! Je suis quelqu'un d'autonome. Je travaille le vendredi et parfois d'autres jours au siège de l'Adapei. Le reste du temps je suis sur un autre chantier dans le 7e. Je m'y retrouve dans les plannings car j'ai une bonne mémoire. Avec les personnes qui travaillent dans les bureaux, ça se passe bien, les gens sont accueillants, souriants et ils me respectent. »

Le Bulletin de l'Adapei du Rhône n°235 / Sept. 2014
VIE DES ÉTABLISSEMENTS

ALEXANDRA PILLAUD

Directrice du Complexe L'Étape

(Foyer d'hébergement, Accueil de jour, SAVS)
depuis septembre 2013

COMMENT AVEZ-VOUS INTÉGRÉ L'ADAPEI DU RHÔNE ?

Mon parcours s'est fait de manière très naturelle, pourtant ma formation initiale d'éducatrice sportive ne me destinait pas forcément à la fonction que j'occupe aujourd'hui. Après ma maîtrise en activité physique adaptée, qui me permettait d'exercer auprès de tous les types de handicap, j'ai passé un an à Montréal, où j'ai été bénévole dans un centre de rééducation fonctionnelle. Je pensais donc m'orienter plutôt vers le handicap physique, mais j'ai trouvé à mon retour un poste à l'Alged, où j'ai travaillé pendant 15 ans en tant qu'éducatrice sportive en Esat. Cela m'a d'emblée beaucoup plu, je me suis tout de suite sentie à l'aise avec les personnes déficientes intellectuelles que j'accompagnais. Mes missions se sont élargies progressivement, avec un mi-temps en tant que monitrice de soutien dans une section pour jeunes.
J'ai entamé une formation de direction des établissements sanitaires et sociaux suite à un bilan de compétences, tout en poursuivant mon mi-temps d'éducatrice sportive. J'ai définitivement lâché mes baskets il y a 5 ans, en devenant coordinatrice éducative*, toujours en Esat, mais pas encore à l'Adapei du Rhône. Après avoir obtenu mon diplôme, je n'ai pas souhaité faire tout de suite « le grand saut » au poste de Directrice et j'ai eu l'opportunité d'intégrer l'Esat Léon Fontaine en tant que chef de service social.

QUAND AVEZ-VOUS FRANCHI LE PAS EN DEVENANT DIRECTRICE ?

Après 3 ans à l'Esat Léon Fontaine, qui a été une très belle expérience, j'avais le sentiment d'avoir fait le tour de mon poste et je sentais qu'il était temps que je valorise mon diplôme. J'ai donc candidaté au poste de Direction à L'Étape. Même si j'ai travaillé auprès de la direction en tant que Chef de service social à Léon Fontaine, j'ai vraiment découvert un autre métier. Le poste est très varié, on est sur tous les fronts : l'accompagnement des personnes accueillies bien sûr, mais aussi les questions de ressources humaines, de gestion immobilière, d'achat de matériel... Mais c'est passionnant, et la petite taille de L'Étape me permet de conserver une grande proximité avec l'équipe et les personnes accompagnées.

VOUS ÊTES-VOUS FIXÉ UN OBJECTIF PARTICULIER EN REJOIGNANT L'ÉQUIPE DE L'ÉTAPE ?

L'un des premiers chantiers a été le travail sur le projet d'établissement. L'équipe avait bien avancé la mise à jour, mais je tenais à le finaliser rapidement. Le contexte de mon arrivée était particulier, avec l'évaluation externe qui approchait, l'établissement qui était en plein remodelage sur les agréments, des travaux importants qui touchaient à l'organisation physique du bâtiment. Il me paraissait essentiel d'avoir une base, des repères sur lesquels s'appuyer pour faire évoluer notre projet.

QUE REPRÉSENTE POUR VOUS LE FAIT DE FAIRE PARTIE D'UNE ASSOCIATION FAMILIALE ?

En ayant déjà travaillé dans une association familiale auparavant, j'ai eu l'habitude de fonctionner en lien étroit avec les familles des personnes accompagnées. Cette collaboration est très importante, on n'arrive à rien sans eux. Et l'attention portée aux personnes handicapées mentales elles-mêmes permet de créer un bon équilibre : les familles ont complètement leur place, sans être intrusives. Il me paraît important de préserver cette dimension.

** Équivalent de Chef de service social*

REPÈRES

↓ DONNÉES FINANCIÈRES au 1er juillet 2014

Personnes handicapées

ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH) MENSUELLE
Allocation de base : 129,99 €
Compléments :
- 1re catégorie : 97,49 €
- 2e catégorie : 264,04 €, majoration spécifique parent isolé : 52,81 €
- 3e catégorie : 373,71 €, majoration spécifique parent isolé : 73,12 €
- 4e catégorie : 579,71 €, majoration spécifique parent isolé : 231,54 €
- 5e catégorie : 740,16 €, majoration spécifique parent isolé : 296,53 €
- 6e catégorie : 1 103,08 €, majoration spécifique parent isolé : 434,64 €

ALLOCATION JOURNALIÈRE DE PRÉSENCE PARENTALE (AJPP)
- 42,75 € pour un couple
- 50,79 € pour une personne seule

ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) MENSUELLE
- Taux plein : 790,18 €
- Minimum après 60 jours d'hébergement ou d'hospitalisation : 237,05 € (30 % de l'AAH)
- Majoration pour la vie autonome : 104,77 €
- Complément de ressources : 179,31 €
- Garantie de ressources : 969,49 €

Plafond de ressources annuel (revenu net catégoriel 2011) :
- Célibataire : 9 482,16 €
- Couple : 18 964,32 €
- Par enfant à charge : + 4 741,08 €

ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIERCE PERSONNE (ACTP) MENSUELLE
-Taux plein (MTP*80 %) : 877,20 €
-Taux partiel (MTP*40 à 70 %) : de 438,60 € à 767,55 €
- Plafond de ressources annuel : plafond AAH + montant de l'allocation

PRESTATION DE COMPENSATION (PCH) À DOMICILE
Tarifs de l'aide humaine :
- Emploi direct d'une aide à domicile : 12,39 €/heure
- Recours à un service mandataire : 13,63 €/heure
- Recours à un service prestataire : 17,59 €/heure
- Dédommagement d'un aidant familial : 3,65 €/heure
- En cas de cessation totale ou partielle d'activité : 5,48 €/heure dans la limite de 941,09 € ou, si aide et présence permanente : 1 129,31 €

Montants maximaux de l'allocation :
- Aides humaines : fonction de la durée quotidienne de l'aide
- Aides techniques : 3 960 € pour 3 ans
- Aides à l'aménagement du logement : 10 000 € pour 10 ans
- Aides à l'aménagement du véhicule et surcoûts transports : 12 000 € pour 5 ans.
- Aides exceptionnelles : 1 800 € pour 3 ans
- Aides spécifiques : 100 €/mois
- Aides animalières : 3 000 € pour 5 ans

Taux de prise en charge :
-100 % si ressources inférieures ou égales à 26 316,08 €/an
- 80 % si ressources supérieures à 26 316,08 €/an

EN ÉTABLISSEMENT
Aide humaine dans le Rhône :
- Par jour de présence : 3,05 €
- Par jour de sortie : 30,50 €

Surcoûts liés aux transports :
-Trajet domicile-établissement : maximum 12 000 €

Personnes âgées

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA) MENSUELLE
Allocation : 792,00 €

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) MENSUELLE
Montant maximal du plan d'aide :
(brut et net CRDS déduite)
- GIR 1 : 1 312,67 € (1.19*MTP), soit net 1 306,10 €
- GIR 2 : 1 125,14 € (1.02*MTP), soit net 1 119,51 €
- GIR 3 : 843,46 € (0.765*MTP), soit net 839,24 €
- GIR 4 : 562,57 € (0.51*MTP), soit net 559,76 €

Sécurité sociale

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)
Affiliation gratuite si revenu fiscal annuel inférieur au plafond 9 534 €
Cotisation égale à 8 % si revenu fiscal annuel supérieur au plafond 9 534 €

PROTECTION COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ (CMU-C)
Plafond de ressources mensuel
- Personne seule : 720 €
- 2 personnes : 1 081 €
- 3 personnes : 1 297 €
- 4 personnes : 1 513 €
- Par personne suppl. : 288,15 €

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)
Montant de l'aide :
- Âgé de moins de 16 ans : 100 €
- Âgé de 16 à 49 ans : 200 €
- Âgé de 50 à 59 ans : 350 €
- Âgé de 60 ans ou plus : 550 €

Plafond de ressources mensuel :
- Personne seule : 973 €
- 2 personnes : 1 459 €
- 3 personnes : 1 751 €
- 4 personnes : 2 042 €
- Par personne suppl : 389 €

MAJORATION POUR TIERCE PERSONNE (MTP)
- 1 103,08 €

ALLOCATIONS FAMILIALES
Base mensuelle (BMAF) : 406,21 €

FORFAIT HOSPITALIER
-18 € / jour pour hospitalisation
-13,50 € / jour pour hospitalisation psychiatrique

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)
Personne sans activité professionnelle
Montant forfaitaire maximum
Brut/Net après abattement forfait logement :
- Personne seule : 499,31 €/439,39 €
- Femme enceinte sans enfant : 641,17 €/581,25 €
- Parent isolé + 1 enfant moins de 3 ans : 854,89 €/735,05 €
- Couple sans enfant : 748,97 €/629,13 €
- Parent isolé + 2 enfants moins de 3 ans : 1 068,61 €/920,31 €
- Couple avec 1 enfant : 898,76 €/750,46 €
- Couple avec 2 enfants : 1 048,55 €/900,25 €
- Par enfant supplémentaire à charge à partir du 3e : 199,72 €/199,72 €
- Parent isolé par enfant supplémentaire : 213,72 €/213,72 €

Personne exerçant une activité professionnelle
Montant forfaitaire max + 62% des revenus professionnels – Ressources du foyer et forfait logement

Garantie de rémunération des travailleurs handicapés

MILIEU ORDINAIRE
Montant horaire : minimum 9,53 €/heure (SMIC)
MILIEU PROTÉGÉ (ESAT)
Montant horaire : minimum 5,24 €/heure et maximum 10,48 €/heure, soit entre 55 et 110 % SMIC)

Salaires

SALAIRE MINIMUM (SMIC) brut/net
Montant horaire : 9,53 € / 7,47 €
Rémunération mensuelle base 151,67 heures : 1 445,42 € / 1 132,70 €
MINIMUM GARANTI
Montant horaire : 3,51 €
PLAFOND MENSUEL
Tranche A brute : 3 129 €

Rémunération des travailleurs handicapés en Esat :

LA RÉMUNÉRATION GARANTIE SE COMPOSE :
- **d'une part financée par l'Esat au moins égale à 5% du Smic**
- **d'une aide au poste à la charge de l'État** : soit 50% du Smic si la participation Esat est comprise entre 5 et 20% du Smic, soit réduite de 0,5% pour chaque hausse de 1% de la part financée par l'Esat.

Participation ESAT en % du SMIC brut	Aide au poste en % du SMIC brut	Rémunération garantie en % du SMIC brut
5 %	50 %	55 % (5,24 €)
10 %	50 %	60 % (5,72 €)
15 %	50 %	65 % (6,20 €)
20 %	50 %	70 % (6,67 €)
40 %	40 %	80 % (7,62 €)
60 %	30 %	90 % (8,58 €)
80 %	20 %	100 % (9,53 €)
100 %	10 %	110 % (10,48 €)

CARNET FAMILIAL

→ LE 24 FÉVRIER 2014
Décès d'Anne-Marie Goutard, sœur d'André Goutard, adhérent de l'Adapei du Rhône. Anne-Marie Goutard avait 67 ans, elle était accompagnée par un établissement de l'Alged.

→ LE 4 AVRIL 2014
Décès de Robert Siegel, salarié de l'Entreprise adaptée Papyrus (Lyon) depuis février 2012. Robert Siegel travaillait au service logistique et préparation de commande, il était très apprécié de ses collègues et moniteurs.

→ LE 19 MAI 2014
Décès de Frédérique Chambion, qui résidait à la MAS Jolane (Meyzieu).

→ LE 26 MAI 2014
Décès de M. Martinez, dont la fille Maryline est accueillie à la MAS Jolane (Meyzieu).

→ LE 5 JUIN 2014
Décès d'Henri Nury, ancien bénévole de l'Association, membre de la Commission animations festives.

→ JUIN 2014
Décès de Mme Caville, très engagée au sein de l'Association, tout comme son mari, qui fut Secrétaire général de 1985 à 1990.

→ LE 8 JUILLET 2014
Décès de Mme Brunand, administratrice au sein de l'Association et représentante au Conseil de la vie sociale du Verger durant de nombreuses années. Son engagement auprès des résidants était sans relâche. La question du vieillissement des personnes en situation de handicap lui tenait particulièrement à cœur, et ce dès le début de son engagement, à une époque où ce sujet émergeait à peine.

→ LE 11 AOÛT 2014
Décès de Sylvain Mazille, accueilli au Foyer de vie La Platière.

→ 14 AOÛT 2014
Décès d'Amina Ménouer, résidante au Foyer de vie Henri Thomas, à l'âge de 38 ans.

→ 29 AOÛT 2014
Décès de Jean-Paul Gigandon. Président du Conseil d'établissement de La Goutte d'Or pendant plus de 10 ans, trésorier du Fonds de solidarité depuis trois ans, il a également beaucoup œuvré au sein de la Sogecat et était représentant de l'Association des Monts du Lyonnais.

HOMMAGES

AMINA MÉNOUER

As-tu seulement su que tu étais aimée, que nous t'aimions ?
Oui, en témoigne ton sourire...
Il y avait là sur ton visage, dans ton regard, une expression énigmatique mais aussi pleine de ta tendresse qui débordait dans ta quête d'amour à recevoir autant qu'à donner...
Puisse ton âme reposer à présent, dans la légèreté de cet ailleurs, où le sourire de ton visage reste au cœur de ton souvenir d'ici.

Carmen Pelo, stagiaire AMP au Foyer de vie Henri Thomas

HENRI NURY

Très cher Henri,

Nos enfants handicapés, en dépit des soucis qu'ils nous donnent, nous apportent aussi des joies, et il en est une toute particulière, celle de faire de très belles rencontres d'amitié, et tu fus l'une de celles-là.

Nous avons eu la chance de rencontrer un homme formidable de générosité, formidable de gentillesse et de disponibilité, formidable de par ses compétences. Ta carrière professionnelle en fut la brillante démonstration. Tu fus tout cela pour nous tes amis, mais aussi pour notre Association, l'Adapei du Rhône, où avec Jeanine vous avez tant donné à travers votre engagement dans la Commission d'animations festives, mais aussi en organisant des manifestations au profit de l'Association ou en participant à des actions à l'Esat La Courbaisse ou au Foyer d'hébergement L'Étape où la joie de vivre de Philippe a illuminé bien des moments.

Merci Henri pour tout cela, courage Jeanine, nous sommes près de toi, vous êtes tous deux présents dans notre cœur, aujourd'hui et demain.

Rénée Mériaux

ADRESSES UTILES

- **Unapei**
  Tél. 01 44 85 50 50
- **Urapei Rhône-Alpes**
  Tél. 04 37 43 61 53
- **Adapei**
  Ain ..... Tél. 04 74 23 47 11
  Ardèche ..... Tél. 04 75 33 05 57
  Drôme ..... Tél. 04 75 82 13 82
  Isère ..... Tél. 04 76 46 39 66
  Loire ..... Tél. 04 77 34 34 34
  Rhône ..... Tél. 04 72 76 08 88
  Savoie ..... Tél. 04 79 71 95 07
  Haute-Savoie .. Tél. 04 50 46 55 69

ASSOCIATIONS AFFILIÉES À L'ADAPEI DU RHÔNE

- **Association de Gestion des Instituts du Haut Beaujolais – Agihb (Secteur Thizy-Amplepuis) :**
  Michel Verdier – Tél. 04 77 23 07 71
- **Association du Sud-Ouest Lyonnais Ahsol (secteur Givors-Mornant) :**
  Annie Laurent – Tél. 04 72 24 38 63
- **Association des Monts du Lyonnais**
  Odette Rivoire – Tél. 04 74 70 03 95

ASSOCIATIONS PARTENAIRES

- **Association Alova (Loisirs et vacances adaptés) :**
  75, cours Albert Thomas 69003 Lyon
  Tél. 04 72 76 08 88
- **Association Autisme Rhône Lyon Métropole :**
  Jean-Claude RIVARD
  Tél. 06 21 02 28 54
- **Association Trisomie Geist 21 :**
  Tél. 06 37 14 17 00
  trisomie21rhone@orange.fr
- **Association Soleil :**
  Jean-Pierre et Nicole Grosjean
  Tél. 04 72 31 06 16
  jean-pierre.grosjean@wanadoo.fr
- **ATMP (Association tutélaire des majeurs protégés) :** Tél. 04 72 69 25 25

ASSOCIATIONS AMIES

- **Association Sésame Autisme Rhône-Alpes :** Tél. 04 72 98 31 81
  contact@sesame-autisme-ra.com
- **Association des Instituts de Villefranche et de sa région (AGIVR)**
  Tél. 04 74 65 00 70

ADMINISTRATIONS

- **Maison Départementale des Personnes Handicapées du Rhône (MDPH)**
  27, rue de la Part-Dieu 69003 Lyon
  Tél. 0 800 869 869 (N° vert)
- **Maison du Rhône (MDR)**
  www.rhone.fr
- **Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes (ARS) :**
  241, rue Garibaldi
  69418 Lyon CEDEX 03
  Tél. 04 72 34 74 00
- **Hôpital du Vinatier**
  Tél. 04 37 91 55 55
- **Hôpital Saint Jean de Dieu**
  Tél. 04 37 90 10 10
- **Hôpital Saint-Cyr-au-Mont-d'Or**
  Tél. 04 72 42 19 19

ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN

20 € par an

Bulletin d'abonnement 2013
à compléter et à retourner avec votre réglement,
(par chèque à l'ordre de l'Adapei du Rhône)
sous enveloppe affranchie à l'adresse :

Adapei du Rhône
75, Cours Albert Thomas
CS 33951 69447 LYON CEDEX 03

NOM.....

PRÉNOM .....

ADRESSE COMPLÈTE .....

.....

.....

Date :

Signature :

SERVEZ-VOUS CHEZ NOS ANNONCEURS, ILS SOUTIENNENT NOTRE ACTION :

SARL BEAUCHAINE MÉCANIQUE GÉNÉRALE
Les quatre Vents
69550 RONNO
Tél. : 04 74 89 32 54
Fax : 04 74 89 27 82
E-mail : sarl.beauchaine@wanadoo.fr

PEUGEOT
Garage FLACHY – PEUGEOT SERVICES MORNANT
Maintenance – Carrosserie – Vente véhicules neufs
www.garage-flachy.com
04 78 44 02 70

arafdes
Institut de formation des cadres du secteur social et médico-social
FORMATIONS SUPÉRIEURES DIPLOMANTES : CAFDES, CAFERUIS, RESEG
ACCOMPAGNEMENT À LA VAE
FORMATION CONTINUE SUR LES PRIORITÉS MÉTIERS
CYCLES DE CONFÉRENCES ET JOURNÉES PROFESSIONNELLES
LYON 9ème 04.72.53.61.80 Consultez notre offre : www.arafdes.fr

CORGIER formation
TROIS SITES POUR VOUS FORMER
SAINT JEAN LA BUSSIÈRE 69550 ZA Chavanis Tél. 04 74 89 49 90 corgierformation@wanadoo.fr
ROANNE 42300 223, route de Charlieu Tél. 04 77 78 14 49 corgierroanne@orange.fr
VILLEFRANCHE/SAONE 69400 651, avenue de la Plage Tél. 04 74 68 46 21 corgiervillefranche@orange.fr

AVERY DENNISON
7 rue Pierre Poizat
69240 BOURG-DE-THIZY
Fabricant de matériaux, films et papiers adhésifs
04.74.64.67.67.
04.74.64.67.68.

BERTRAND DURON CONSTRUCTEUR
BÂTIMENT-TRAVAUX-PUBLICS
04 74 89 75 52
www.bduron.fr

LIS INCENDIE-SÉCURITÉ Rhône-Alpes
Extincteurs – Poteau Incendie
R.I.A. – Colonne Sèche
Extinction Automatique
Eclairage de Secours
Désenfumage – Alarme
Signalétique – Formation
39, Allée Paul Forge – 42153 Riorges
Tél : 04.77.68.07.28 – Fax : 04.77.70.25.07
E-mail :contact@lis-ra.com
apsad NF Service d'installation et de maintenance d'extincteurs mobiles (règlement I4 – NF 285)

Gaz Fuel Technic
ENTRETIEN DEPANNAGE
TOUS SYSTEMES de CHAUFFAGE
INDUSTRIES et PARTICULIERS
D. LE FOULER 06 67 70 59 31
V. DE PAOLIS 06 67 74 42 95
5 rue Traversière - 69470 COURS
Tél. : 04 74 89 94 25 - Fax : 04 74 89 96 07

SP Scierie POTHIER
Sciage – Exploitation forestière – Négoce – Transformation du bois
69240 MARDORE
Tél. 04 74 64 52 70 – Fax 04 74 64 60 56

CARROSSERIE DES GRANGES
PASSAGE AU BANC
ZI Les Granges
69240 Bourg-de-Thizy
Tél. 04 74 64 32 10
Fax : 04 74 64 21 73

6 Agences à votre service

69160 Tassin | 69220 Belleville | 71000 Mâcon

69620 Le-Bois-d'Oingt | 69250 Neuville | 69400 Villefranche

FORESTIER - GUYARD
et associés

Assurances

UN SEUL NUMERO LE : 0 826 10 59 69
appel à 0,15 € TTC/mn

les menuisiers du rhône

1 rue des Alpes
69120 Vaulx en Velin

• menuiserie • agencement
• ébénisterie

Tél. 04 78 84 96 57
Fax. 04 78 84 86 46
mdr@menuisiersdurhone.fr
www.menuisiersdurhone.fr

ETS CIZERON depuis 1967
Spécialiste de l'aluminium - Fabricant installateur

- VERANDA - FENETRES
- TOUTES MENUISERIES ALU SUR MESURES
- PORTAILS ET MOTORISATIONS - CLOTURES
- PORTES DE GARAGES
- VOLETS ROULANTS – VOLETS BATTANTS
- GARDE CORPS

Siège Social BRIENNON : 04 77 60 80 29
Magasin ROANNE : 04 77 71 83 38

www.cizeron.com

TROPHÉES SOLIDARITÉ
HOMMES & TERRITOIRES
BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS

ENCOURAGER & ACCOMPAGNER
LES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES
sur notre territoire

Les Trophées Solidarité Hommes & Territoires sont un concours organisé par la Banque Populaire Loire et Lyonnais afin de mettre en avant, de promouvoir et récompenser les associations des territoires sur lesquels elle est implantée. Ils sont les dignes successeurs des Prix Initiatives Région.
Sur chacun des 4 territoires de la banque, Lyon, Saint-Etienne, Vienne et Villefranche 3 associations réalisant des actions d'intérêt général seront cette année récompensées soit12 associations .

DÉCOUVREZ CE CONCOURS SUR:
www.bp2l-trophees.fr

BANQUE POPULAIRE
LOIRE ET LYONNAIS
BANQUE & ASSURANCE